

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2024

ffgolf®

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

PARTENAIRES OFFICIELS

BANQUE
PALATINE



ROLEX

FOURNISSEURS OFFICIELS

LACOSTE

AREAS
assurances



Hertz

PARTENAIRES

PING

sisley
PARIS

GN

PARTENAIRES MÉDIAS

LE FIGARO

L'ÉQUIPE

JCDecaux

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



Région
ile de France



Yvelines
Le Département

SAINT
QUENTIN
EN YVELINES
Terre d'innovations

Directeur de publication:

Christophe Muniesa,
Directeur général ffgolf

Réalisation:

Direction communication, médias,
marketing, partenariat & licences

Photos:

© ffgolf - A. Orloff - DR

Remerciements à tous ceux
qui ont participé à la réalisation
de cette plaquette.

PROGRAMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, FORUM FFGOLF ET COUPE ANDRÉ BLEYNIE

Mardi 26 mars 2024

**Assemblée Générale Ordinaire - Cocktail
déjeunatoire - Forum ffgolf - Dîner de gala**

GROUPAMA STADIUM - ACCÈS PAR LA PORTE G

11h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de la ffgolf

12h30 : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de la ffgolf

De 12h30 à 13h55 : Cocktail déjeunatoire à la Brasserie des Lumières

De 14h00 à 16h30 : Forum ffgolf

19h00 : Apéritif, visite guidée du Groupama Stadium
et Dîner de gala en Tribune officielle

Adresses et accès

→ **GROUPAMA STADIUM - accès par la porte G** - 10, av. Simone Veil 69150 Décines-Charpieu

• **Depuis la Gare SNCF Lyon Part Dieu :**

Tramway T3 direction Meyzieu - changement à Décines Centre - T7 jusqu'à l'arrêt Décines OL Vallée
(Terminus, devant le stade)

• **Depuis l'Aéroport Lyon-Saint-Exupéry :**

Rhôneexpress (tramway express) direction Lyon - changement à Meyzieu - Tramway T3 - changement à Décines
Centre - T7 jusqu'à l'arrêt Décines OL Vallée (Terminus, devant le stade)

• **En voiture :**

Parking P4 du Groupama Stadium (sécurisé et gratuit pour l'événement)

→ **LYON SALVAGNY GOLF CLUB** - 100, rue des Granges 69890 La Tour-de-Salvagny

Mercredi 27 mars 2024

**Coupe des Présidents d'Association Sportive - Coupe André Bleyne,
réunissant les Présidents des AS ffgolf et les directeurs de golf
(1 à 2 joueurs/joueuses par club)**

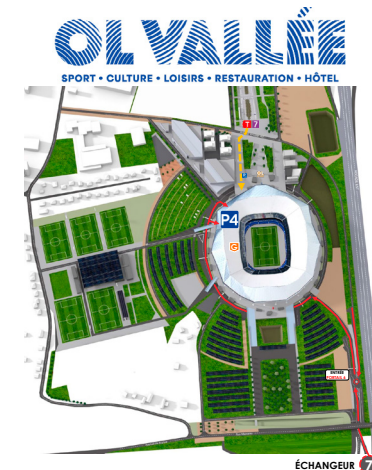
LYON SALVAGNY GOLF CLUB

8h30 : Briefing

9h00 : Départ en shot-gun

À partir de 14h30 : Remise des prix - Cocktail

DÉJEUNER LIBRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA FFGOLF

VOTE PAR CORRESPONDANCE / CONSULTATION ÉCRITE **JUSQU'AU JEUDI 21 MARS 2024 À 12H00** ET DÉPOUILLEMENT À HUIS CLOS

Ordre du jour

Enregistrement du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023 et de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2023

→ **Approbation des modifications du Règlement Intérieur de la ffgolf**

- Mise à jour de la liste des Comités Territoriaux et Départementaux :
Radiation du Comité Départemental de la Somme et création du Comité Territorial Pas-de-Calais / Somme

→ **Présentation du rapport financier par le Trésorier et des rapports du Commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

→ **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

→ **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

→ **Approbation des tarifs licences :**

- Tarifs licences 2025 ;
- Tarifs licences fin de saison 2024 ;
- Tarifs licences valables du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2025.

→ **Approbation des tarifs cotisations & redevances 2024 :**

- Tarifs cotisations ;
- Tarifs redevances.

→ **Approbation du budget 2024**

→ **Approbation du Rapport moral du Président de la ffgolf**

→ **Pouvoirs pour les formalités**

Sommaire

• Programme	<u>3</u>
• Ordre du jour	<u>4</u>
• Comment voter à l'Assemblée Générale ordinaire ?	<u>5</u>
• Projet de texte des résolutions	<u>6</u>
• Rapports sportifs 2023	
- Comité Performance	<u>7</u>
- Commission Professionnelle	<u>9</u>
- Commission Sportive Stratégique Nationale	<u>10</u>
• Rapport d'activité médicale 2023	<u>15</u>
• Transition écologique du golf	<u>18</u>
• Relations et Développement Clubs	<u>21</u>
• Statistiques licences 2023	<u>23</u>
• Tarifs licences, cotisations et redevances	<u>25</u>
• Rapport du Trésorier de la ffgolf	
- Introduction	<u>27</u>
- Compte de résultat de l'exercice 2023	<u>28</u>
- Bilan au 31 décembre 2023	<u>31</u>
- Budget 2024	<u>33</u>
- Rapports du Commissaire aux comptes	<u>34</u>
• Rapport moral du Président de la ffgolf	<u>36</u>

COMMENT VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFGOLF ?

1 Qui vote ?

Conformément à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2023 et en application de l'article 10.1 des statuts, nous vous rappelons que ce sont les Présidents d'Association Sportive titulaires d'une licence active dans la catégorie « membre Association Sportive » qui disposent du droit de vote.

Dans un club de golf mixte (gestionnaire + Association Sportive), le vote est réparti entre les deux représentants suivants :

- Le Président de l'Association Sportive titulaire d'une licence active dans la catégorie « membre Association Sportive » et ;
- Le Représentant du gestionnaire du club titulaire d'une licence active.

Les voix du club sont réparties à égalité entre les deux représentants précités. Chaque représentant exprime librement les voix qu'il porte.

2 Comment voter ?

En application de l'article 10.2 des statuts de la ffgolf, nous vous informons que **vous pourrez vous exprimer sur les résolutions mises à l'ordre du jour en votant exclusivement par correspondance / consultation écrite.**

La réunion du 26 mars 2024 sera délibérément concentrée sur les résultats des votes actés par le Bureau de l'Assemblée et reviendra sur les sujets de gestion et sportifs significatifs.

Les modalités de vote sont les suivantes :

→ **À PRIVILÉGIER par messagerie électronique à l'adresse suivante : voteag@ffgolf.org (bulletin(s) de vote à scanner).**

→ Par courrier (Lettre RAR ou lettre simple) à l'adresse suivante :

ffgolf
Direction juridique & vie fédérale
68, rue Anatole-France
92309 Levallois-Perret cedex

Le vote par correspondance doit être réceptionné avant le 21 mars 2024 (12h00 - heure locale).

À défaut, le vote ne sera pas recevable. Le club a la possibilité de vérifier la réception et la recevabilité de son vote par correspondance en consultant le site Extranet ffgolf : <https://xnet.ffgolf.org>

NOTA:

- Un vote par correspondance réceptionné empêche tout autre vote;
- Toute forme de pouvoir ou de procuration est interdite.



Contact ffgolf
voteag@ffgolf.org

3 Rappel concernant le pouvoir permanent

Un pouvoir permanent peut être enregistré par la ffgolf sur production d'un document unique : copie des statuts ou du règlement intérieur donnant ce pouvoir permanent et permettant d'identifier la personne mandatée (les attestations ne sont pas prises en compte).

Le représentant permanent sera alors identifié par la ffgolf (et ses organes déconcentrés) comme la personne habilitée à voter aux Assemblées Générales quelles qu'en soient les modalités.

Exemple de disposition permettant la prise en compte d'un représentant permanent :

« Par exception aux pouvoirs généraux du Président de l'Association, le Président/responsable de la section déclaré auprès de sa fédération et membre de l'Association Sportive représentera l'Association pour participer à toutes les Assemblées Générales fédérales nationales, régionales et départementales. Il recevra les convocations et sera habilité à voter au nom et pour le compte de l'Association. Il pourra voter directement en participant aux Assemblées ou en désignant un autre membre de l'Association de sa section et licencié au sein de la section, voter par correspondance, voter par voie électronique. »

4 Vote des AS Multisports (dont AS d'Entreprise, AS Municipales et CSE)

Sauf à être enregistré en tant que représentant permanent (voir ci-dessus), le seul Président/responsable de la section golf d'une Association Sportive Multisport ou d'un Comité Social et Économique qui n'en serait pas le représentant légal n'est pas habilité à voter.

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

Les Procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2023 et de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2023 ont été adressés, par voie électronique, à l'ensemble des Clubs membres respectivement le 7 avril 2023 et le 25 juillet 2023. La ffgolf n'ayant pas enregistré de remarques concernant leur rédaction, ils sont donc définitivement adoptés.

1. APPROBATION DES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Après avoir pris connaissance des propositions de modifications du Règlement Intérieur suivantes :

- Suppression du Comité Départemental de la Somme suite à sa dissolution par décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2023 ;
- Création du Comité Territorial de Pas-de-Calais / Somme par décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2024.

L'Assemblée Générale approuve ces modifications.

2. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui se soldent par un bénéfice de 937 494 €.

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de +937 494 € comme suit :

- Affectation du résultat des Championnats du Monde 2022 de +120 000 € à la réserve pour projet associatif ;
- Affectation du résultat résiduel de +817 494 € au compte de report à nouveau.

4. APPROBATION DES TARIFS LICENCES (Y COMPRIS LICENCES « FIN DE SAISON » ET LICENCES VALABLES DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2025)

Après avoir pris connaissance de la proposition d'augmentation de 1 € de l'ensemble des tarifs licences (licences 2025, licences « fin de saison » et licences valables du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2025), l'Assemblée Générale approuve les tarifs proposés.

5. APPROBATION DES TARIFS COTISATIONS ET REDEVANCES 2024

Après avoir pris connaissance de la proposition d'augmentation de 3% des tarifs de cotisations et redevances, l'Assemblée Générale approuve les tarifs proposés.

6. APPROBATION DU BUDGET 2024

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année en cours, l'Assemblée Générale approuve le budget 2024 tel qu'il lui a été présenté.

7. APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FFGOLF

Après avoir pris connaissance du rapport du Président et des autres rapports contenus dans la plaquette 2024 (*dont les rapports sportifs, le rapport du Comité Stratégique de la Transition Ecologique et le rapport d'activité médicale*), l'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président.

8. POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président de la ffgolf à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises par l'Assemblée Générale.

RAPPORTS SPORTIFS 2023

Comité Performance

RÉSULTATS AMATEURS

2023 restera comme une nouvelle année dense pour nos Équipes de France puisque, seulement un an après l'édition française qui s'est déroulée au Golf National et au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche, les Mondiaux par équipes se sont tenus à Abu Dhabi en septembre dernier.

Les classements théoriques de nos 2 équipes tricolores ne les plaçaient pas parmi les favorites mais, comme en 2022, l'Équipe Messieurs composée de Bastien Amat (Golf de Chantilly), Paul Beauvy (Golf Bluegreen Pléneuf-Val-André) et le benjamin Hugo Le Goff (Golf du Paris Country Club) nous a fait vibrer jusqu'au dernier trou du 4^e tour. La médaille leur échappe de peu et ils terminent à une très belle 4^e place dans un championnat toujours plus compétitif.

L'Équipe Dames, qui n'a jamais réussi à trouver ses marques, a connu un résultat plutôt décevant avec une 17^e place même si le choix avait été fait d'y intégrer une très jeune joueuse, Louise Uma Landgraf (Kempferhof Resort), seulement 14 ans mais déjà classée dans le Top 100 du WWAGR, aux côtés d'Adéla Cernousek (Golf de Saint-Cloud) et Vairana Heck (Golf du Racing Club de France).

Le 2^e temps fort de nos Équipes de France fut la campagne européenne en juillet dernier.

Deux médailles ont été obtenues l'une d'argent par notre Équipe Boys composée de :

Louis Anceaux (Golf de Villarsaux / Golf de Chantilly) Callixte Alzas (Golf de Saint-Cloud), Rafaël Bobo-Loret (Golf de Cannes-Mougins), Oscar Couilleau (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), Tom de Herrypon (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), Hugo Le Goff (Golf du Paris Country Club) emmenés par leur capitaine, Olivier Malcor ainsi que Pierre-Jean Cassagne et Jean-François Lucquin pour le staff et Antoine Duffranc, kiné de cette équipe. Forcément très déçus de ne pas être revenus avec l'or de Suisse, cela restera une très belle performance.

Ceux sont nos plus jeunes, les moins de 16 ans, qui réussiront à conquérir l'or à l'occasion de l'European Young Masters en Slovaquie. Un grand bravo à Marie-Élodie Prats (Golf du Paris Country Club / Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), Kirra St Laurent (Golf de Biarritz - Le Phare), Hugo Le Goff (Golf du Paris Country Club) et Oscar Couilleau (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche) et leur encadrement Priscille Despres et Nicolas Subrin.

Nos Équipes Dames, Girls et Messieurs eurent moins de réussite en terminant respectivement 7^e, 8^e et 5^e.

Un clin d'œil également à notre Équipe de France expérimentée à qui la médaille d'or échappe de peu lors des Championnats d'Europe par équipes Seniors Messieurs.

Nous pouvons souligner cette année que toutes nos équipes auront réussi à accéder aux 1^{ers} flights des différents championnats ce qui reste une performance assez rare puisque la dernière fois que cela s'est produit c'était en 2013.

Sur le plan individuel, un coup de chapeau à Martin Couvra (Golf de Cannes-Mougins) qui réussit l'exploit en début de saison de gagner trois tournois d'affilée en Afrique du Sud. En effet, ce dernier s'est imposé au South African Stroke puis remporte les qualifications du South African Amateur pour s'imposer à nouveau en match play et s'adjuger le titre. Du jamais vu dans l'histoire du golf amateur !

Martin poursuivra son année en combinant des épreuves amateurs de référence et des participations à des épreuves du Challenge Tour. Et c'est en septembre que Martin réussira à s'imposer en tant qu'amateur sur le Challenge de España. Il passera professionnel ensuite et sécurisera une catégorie sur le Challenge Tour en 2024. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa carrière professionnelle et le remercions pour son investissement et implication auprès des Équipes de France.

Chez les plus jeunes, un grand bravo à Louis Anceaux (Golf de Villarsaux / Golf de Chantilly) qui remporte les Internationaux de France Cadets sur le Golf de Saint-Germain ainsi qu'à Oscar Couilleau (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche) qui s'adjura le Trophée Pierre Massie qui vient récompenser le meilleur moins de 16 ans qui n'a pas été qualifié dans le tableau principal.

La victoire de Louis et sa saison solide lui permettront d'être sélectionné dans l'Équipe européenne continentale pour le traditionnel Jacques Légère Trophy disputé à Chantilly. Aux côtés de son compatriote Hugo Le Goff, également sélectionné, l'Équipe continentale s'imposera devant l'Équipe des Îles Britanniques.

Hugo aura accompli une très bonne saison également à l'image de sa très belle place de demi-finaliste au très relevé Boys' Amateur Championship.

Sélectionné en Équipe de France aux Mondiaux à Abu Dhabi, il fera plus que tirer son épingle du jeu pour sa première participation en terminant 14^e du classement individuel à seulement 15 ans. Il remportera par ailleurs en fin de saison, outre atlantique, le CJGA World Junior Challenge en Floride. Travailleur et totalement engagé dans son projet sportif, Hugo demeure indéniablement un de nos meilleurs espoirs.

Chez les Dames, ce sont les plus jeunes qui auront accompli les résultats les plus significatifs en 2023.

À commencer notamment par la très jeune Franco-Thaïlandaise Louise Uma Landgraf, qui à seulement 14 ans, remporte en 2023 trois tournois du circuit junior thaïlandais, le World Stars of Junior Championship sur le sol américain et s'impose malgré son jeune âge au Terre Blanche Ladies Open. Elle disputera également les Internationaux de France U14 à Chantilly lors d'un de ses passages en France qu'elle remportera sans appel. Elle se hissera également à la 7^e place du Singha Thailand Ladies Open Amateur. Au classement individuel de l'Amundi Evian Junior Cup, Louise remportera la médaille d'argent et contribuera à l'obtention de la médaille d'argent décrochée en équipes sur cette même épreuve aux côtés de ses co-équipiers Céleste Bobo Loret (Golf de Cannes-Mougins), Paul Martin (Golf du Paris Country Club) et Valentin Pommier (Golf du Racing Club de France). L'ensemble de ses performances lui permettront d'intégrer dans l'année le Top 100 mondial amateur et d'être retenue pour représenter la France aux Mondiaux d'Abu Dhabi (2^e plus jeune joueuse du plateau).

Nous pouvons également féliciter Sara Brentcheneff (Golf Club de Lyon) pour sa très belle saison. À 16 ans, elle gagne en effet deux titres internationaux avec les Internationaux de Suisse ainsi que les Internationaux d'Espagne stroke play en fin de saison. Elle réalisera également une très belle 2^e place à la dernière édition du Junior Orange Bowl.

Bravo également à Justine Bayle qui remporte les Internationaux d'Italie U18.

Outre atlantique et comme depuis plusieurs années, nos étudiants américains obtiennent des résultats solides avec de nombreux podiums (33) et 13 victoires cumulées.

Félicitations enfin à nos champions de France 2023, Pauline Stein (Golf du Paris Country Club) et Darren Strachan (Golf de Chantilly) !

Par équipe chez les Dames c'est le Golf du Racing Club de France qui s'adjuge la Golfer's pour la 18^e fois devant le Golf Club de Lyon puis en fin de saison s'impose une 6^e fois à la Coupe d'Europe des Clubs et devient le club le plus titré de l'histoire de l'épreuve.

Chez les Messieurs le Golf de Cannes-Mougins remporte le titre de la Gounouilhou devant le Golf de Saint-Nom-La-Bretèche qui jouait à la maison et vient inscrire une 2^e victoire à son palmarès.

RÉSULTATS PROFESSIONNELS

Nous pensions que l'année réalisée par Céline Boutier en 2022 était exceptionnelle, c'était sans compter sur sa détermination et son travail pour briser de nouveaux records et continuer son ascension vers le sommet de la hiérarchie mondiale !

Année époustouflante et magistrale de Céline Boutier qui remporte l'Amundi Evian Championship en juillet dernier et inscrit 20 ans plus tard son nom à la très courte liste de joueuses (Catherine Lacoste, 1967 et Patricia Meunier Lebouc, 2003) ayant remporté un tournoi majeur.

Elle gagne également au cours de cette folle saison trois autres titres dont le premier au LPGA Drive On Championship en début d'année puis le Scottish Women's Open la semaine suivant sa victoire en Majeur à Evian. Elle inscrit enfin une dernière fois son nom sur la Coupe en remportant le Maybank Championship au mois d'octobre.

Elle bat à nouveau un record en atteignant la 3^e place mondiale chez les professionnelles, niveau jamais atteint ni chez les femmes ni chez les hommes.

Ce niveau de performance inédit, démontre que tout est possible ! Nous espérons évidemment que cela ouvre une voie et soit une vraie source d'inspiration et de motivation chez nos plus jeunes ainsi que pour tous les autres joueuses et joueurs professionnels évoluant actuellement sur les différents circuits. Un immense bravo à Céline et surtout un grand merci !

Un peu dans l'ombre de ces performances, nous pouvons souligner la très solide saison de Perrine Delacour qui termine à la 44^e place de la money list du LPGA Tour.

Moins solide, malgré une victoire en double sur un des Aramco Team Series à Singapour, Pauline Roussin Bouchard n'a pas réussi à sécuriser sa place pour 2024 sur le LPGA Tour et avec une catégorie partielle de jeu elle devra reconquérir sa place sur le Grand Tour.

C'est précisément ce qu'Agathe Laisné aura réussi à faire en terminant à la 6^e place de l'Espon Tour (2^e division américaine) qui lui permet d'obtenir son sésame pour réintégrer le LPGA. Toutes nos félicitations à Agathe !

Chez les messieurs, de très bons motifs de satisfaction à souligner. Trente-trois Top 10 réalisés par nos Français et deux très belles victoires en 2023 sur le DP World Tour pour Victor Perez en tout début de saison au Abu Dhabi HSBC Championship ainsi que pour Matthieu Pavon en octobre dernier au Acciona Open d'Espagne. Les performances de Victor et Matthieu tout au long de l'année leur permettront de terminer respectivement à la 7^e place et la 15^e place de la Race to Dubai. Ils décrochent ainsi leur place pour évoluer sur le PGA Tour en 2024. Ils rejoignent Paul Barjon qui s'impose à deux reprises sur le Korn Ferry Tour (2^e division américaine). Ces deux victoires lui permettent notamment de se classer à la 11^e place de l'Ordre du mérite et d'obtenir son sésame sur le PGA Tour.

Nous nous réjouissons donc que trois Français évoluent sur le circuit américain l'année prochaine, ce qui restera une première dans l'histoire du golf français et témoignent de la qualité du jeu de nos tricolores.

Motif de satisfaction également avec trois joueurs qui rejoignent le DP World Tour grâce à leur classement à l'Ordre du mérite sur le Challenge Tour : Ugo Coussaud qui termine 4^e en gagnant notamment en début de saison le Challenge presented by KGA, Tom Vaillant qui se hisse à la 12^e place. Tom qui effectue un parcours

sans faute depuis son passage professionnel en intégrant directement le Challenge Tour après avoir disputé les Mondiaux Amateurs de 2022 au Golf National et en validant son accession sur le DP World Tour l'année suivante.

Enfin Frédéric Lacroix qui termine quant à lui 13^e de l'Ordre du mérite.

Un seul joueur, David Ravetto tirera son épingle du jeu aux cartes d'accès et confirmera sa place sur le DP World Tour qu'il avait perdue sur la saison régulière. Ils seront 14 Français à évoluer ce circuit avec une pleine catégorie en 2024.

Maïtena Alsuguren
DTN adjoint Performance
et Organisation Sportive

Commission Professionnelle

Une année de nouveau riche en tournois professionnels et ce malgré un contexte économique compliqué.

Calendrier Circuit Français 2023

CARTES D'ACCÈS CIRCUIT FRANÇAIS

- Qualification (4 au 5 mars)
- Finale (8 au 19 mars)

CIRCUIT FRANÇAIS

- 55^e Omnium de la Riviéra (24 au 26 mars)
- Open PGA France de Mont-de-Marsan (2 au 4 avril)
- Championnat de France Professionnel MCA – Trophée Jean Garaialde (7 au 9 avril)
- Grand Prix PGA France de Roissy (13 au 15 avril)
- XIII^e Open d'Arcachon (28 au 30 septembre)
- Internationaux de France Professionnels de Double (8 au 10 décembre)

LET ACCESS SERIES

- Terre Blanche Ladies Open (13 au 15 avril)
- Montauban Ladies Open (9 au 11 juin)
- Hauts-de-France Pas de Calais Golf Open (14 au 16 septembre)

LADIES EUROPEAN TOUR

- Jabra Ladies Open (11 au 13 mai)
- The Amundi Evian Championship (27 au 30 juillet) – Majeur
- Lacoste Ladies Open de France (28 au 30 septembre)

ALPS TOUR

- Open de la Mirabelle d'Or (1^{er} au 4 juin)
- Hauts de France Pas de Calais Golf Open (14 au 16 septembre)

CHALLENGE TOUR

- Blot Open de Bretagne (22 au 25 juin)
- Le Vaudreuil Golf Challenge (29 juin au 2 juillet)
- Hopps Open de Provence (5 au 8 octobre)

DP WORLD TOUR

- Cazoo Open de France (21 au 24 septembre)

LEGENDS TOUR

- Legends Open de France hosted by Jean Van de Velde (7 au 9 septembre)

PARMI LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON :

Les excellents résultats obtenus cette année par nos joueuses et joueurs, rappelés dans le Rapport du Comité de Performance, résultent en grande partie de notre stratégie fédérale et nous incitent à poursuivre nos efforts en faveur du golf professionnel.

Parmi les six tournois féminins qui se sont déroulés en France, deux ont marqué l'histoire du golf français. Dans un premier temps, épreuve institutionnelle du calendrier, le Terre Blanche Ladies Open a inauguré la saison et confirme son succès auprès des membres du LET Access Series avec la participation de plus de cent joueuses représentant vingt-quatre nationalités différentes. Si la majorité des participantes sont des professionnelles aguerries, nous offrons l'opportunité à nos jeunes amateurs de partager cette expérience de haut niveau, et c'est l'une d'entre elles, Louise Uma Landgraf qui en sortira victorieuse à la suite d'un play-off. À seulement 14 ans elle devient la plus jeune joueuse au monde ayant remporté un tournoi professionnel féminin officiel.

Quelques mois plus tard, le golf féminin français fut une nouvelle fois à l'honneur sur la scène mondiale, avec la victoire magistrale et historique de Céline Boutier à Évian.

La construction d'un calendrier est complexe et dans un souci d'optimisation des coûts de déplacement pour les joueurs, nous nous efforçons de faire coïncider quelques épreuves.

Pour la deuxième année consécutive, le Championnat de France Professionnel MCA - Trophée Jean Garaialde s'est déroulé au Golf du Médoc, un peu plus tôt dans la saison, avec une dotation augmentée à hauteur de 250 000 €.

Une bonne coopération entre la PGA France et la Commission Professionnelle, a permis d'avancer de quelques jours l'Open PGA France de Mont-de-Marsan et ainsi permettre aux joueurs d'avoir la possibilité de jouer ces deux tournois. La semaine suivante, les joueurs ont eu la possibilité de participer au Grand Prix PGA France à Roissy, avant de repartir sur les divers circuits européens.

Ce changement de calendrier nous a permis d'avoir la présence au Golf du Médoc, d'une grande majorité de nos joueurs DP World Tour, mais aussi du Challenge Tour et de l'Alps Tour. L'accès a également été possible pour quelques amateurs élites, qui ont pu se frotter à nos meilleurs joueurs Antoine Rozner, Matthieu Pavon, Romain Langasque, Alexander Levy... et ceci sur un parcours de qualité. Après trois jours de compétition, c'est le jeune néo-pro Tom Vaillant qui s'est imposé devant ses pairs, s'offrant ainsi le titre de Champion de France dès sa première année professionnelle. Excellent résultat qu'il a pu confirmer plus tard dans la saison en terminant dans les vingt premiers du Challenge Tour, lui ouvrant ainsi les portes du DP World Tour pour la saison 2024.

La France compte toujours trois tournois du Challenge Tour, qui nous permettent d'élaborer un programme d'échanges d'invitations avec les autres pays organisateurs. Ainsi nous avons pu aider nos jeunes lauréats des circuits satellites Tom Vaillant et Julien Sale, et également de proposer à Martin Couvra encore amateur, un calendrier composé de sept tournois à l'étranger. C'est avec sa sixième invitation qu'il remporte le Challenge d'Espagne au mois de septembre et acquiert en passant professionnel, un droit de jeu complet sur le Challenge Tour pour la fin de saison ainsi que la suivante.

Pour clôturer le calendrier, nos Opens nationaux Messieurs et Dames se sont succédés, au mois de septembre. À l'occasion du Cazoo Open de

France, sur les vingt-sept Français, douze ont bénéficié du champ national. Cette édition a permis à Raphaël Jacquelin de faire ses adieux entouré de sa famille et de ses amis, après plus de 25 ans sur le circuit majeur européen.

La semaine suivante à Deauville, le Lacoste Ladies Open de France s'est déroulé en présence de Céline Boutier tout juste victorieuse de la Sohleim Cup avec l'équipe européenne.

L'Open d'Arcachon s'est tenu juste près le Cazoo Open de France, Matthieu Pavon nous a fait l'honneur de sa participation, seul joueur du DP World Tour engagé sur cette épreuve. Il avouera la semaine suivante à l'issue de sa victoire sur le DP World Tour en Espagne, que ce tournoi lui avait permis de travailler sur quelques points précis et l'avait aidé à accomplir cette performance. Accédant au PGA Tour après une fin de saison époustouflante, il maintient sa participation au Championnat de France Professionnel de Double à la Réunion mi-décembre, qu'il remporte avec son ami Julien Quesne. Les nombreux licenciés Réunionnais venus suivre le spectacle au Golf de Bourbon étaient impressionnés du jeu produit par Matthieu, qui nous réserve encore de belles surprises. Nous tenons à le remercier pour son attachement et son implication dans ces tournois du Circuit Français, ce qui a fortement contribué à leur succès.

Dans quelques mois nous accueillerons les Jeux Olympiques au Golf National, et toutes ces performances réalisées par nos joueuses et joueurs peuvent nous laisser espérer une ou plusieurs médailles.

Éric de Saint Louvent
Président de la Commission professionnelle

Commission Sportive Stratégique Nationale

CHAMPIONS DE FRANCE PAR ÉQUIPES



- **Golf de Bondues**
chez les U16 Filles
- **Golf de Biarritz le Phare**
chez les U16 Garçons
- **Golf du Racing Club de France**
chez les Dames - Trophée Golfers' Club
- **Golf de Cannes-Mougins** chez les Messieurs
Trophée Gounouilhou
- **Golf de Saint-Nom-la-Bretèche** :
Divisions des équipes 2 Messieurs
- **Golf de Saint-Cloud**
chez les Mid-Amateurs Dames
- **Golf Bordelais**
chez les Mid-Amateurs Messieurs
- **Golf de Dinard** chez les Seniors Dames
- **Golf de Dinard** chez les Seniors 2 Dames
- **Golf de Bussy-Guermantes**
chez les Seniors Messieurs
- **Golf de Chantilly** chez les Seniors 2 Messieurs
- **Golf de Chantilly** chez les Seniors 3 Messieurs
- **Golf d'Angers** en golf sur Pitch & Putt
- **AS Groupe Duval Ugold/Bluegreen**
en Golf d'Entreprise



Coup de chapeau au **Golf Bordelais** qui remporte pour la 2^e année consécutive le Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Messieurs (Trophée Puiforcat).



- De haut en bas :**
- Équipe Dames du Golf du Racing Club de France
 - Équipe Messieurs du Golf de Cannes-Mougins
 - Équipe Seniors Dames du Golf de Dinard

- Mérite des clubs Dames :
Golf du Racing Club de France
- Mérite des clubs Messieurs :
Golf de Saint-Nom-la-Bretèche
- Mérite Performance des écoles de golf :
Golf du Paris Country Club
- Mérite National des AS Entreprise :
AS Decathlon

CHAMPIONS DE FRANCE INDIVIDUELS



- **Messieurs** : Darren Strachan
(Golf de Chantilly)
- **Dames** : Pauline Stein (Golf du Paris Country Club)
- **Jeunes** :
U12 filles : Anouchka Djumic (Golf de Saint-Germain)
U12 garçons : Éthan Lestienne Thieullen (Golf du Havre Octeville-sur-Mer)
Benjamines : Céleste Darloy (Golf de Mérignies)
Benjamins : Paul Martin (Golf du Paris Country Club)
- **Minimes Garçons** : Esteban Cruz Bonilla
(Golf de Saint-Germain)
- **Minimes Filles** : Laura Nepper (Golf de Valescure)
- **Cadets** : Noa Auch-Roy (UGOLF Mionnay)
- **Cadettes** : Camille Min-Gaultier (Golf de Valcros)
- **Mid-Amateurs Messieurs** :
Alexis Leray (Golf de Chantilly)
- **Mid-Amateurs Dames** :
Pauline Stein (Golf du Paris Country Club)
- **Seniors Messieurs** : Olivier Dupas
(Golf du Racing Club de France)
- **Seniors Dames** : Christine Petit-Martin
(Golf de Fontainebleau)
- **Seniors 2** : François Illouz (Golf de Morfontaine)
- **Paragolf** : Charles-Henri Quélin
(Golf de Saint-Nom-la-Bretèche)
- **Entreprise** : Céline Meunier (USFEN Chambray)
et Nicolas Piquot (AS Groupe Duval Ugold/Bluegreen)



- De haut en bas :**
- **Darren Strachan** (Golf de Chantilly)
 - **Pauline Stein** (Golf du Paris Country Club)
 - **Céline Meunier** (USFEN Chambray) et **Nicolas Piquot**
(AS Groupe Duval Ugold/Bluegreen)
 - **Charles-Henri Quélin** (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche)

Commission Sportive Stratégique Nationale

VOICI MAINTENANT LES PRINCIPALES ÉVOLU- TIONS DE NOS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX APPLICABLES POUR 2024.

MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES DES GRANDS PRIX JEUNES

Grand Prix Jeunes uniquement

- Score maximum 9 coups par trou (sauf Grands Prix Jeunes Majeurs et Grands Prix Nationaux U12).
- Aucune limite d'index ne doit être appliquée lors des inscriptions (sauf Grands Prix Jeunes Majeurs et Grands Prix Nationaux U12). L'utilisation de la voiturette et tout autre moyen de transport motorisé ou non sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Grands Prix / Grands Prix Jeunes / Classics
Mid-Amateurs / Trophées Seniors

Départs : Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable. Les quotas Dames sont augmentés et s'ils ne sont pas utilisés à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans les champs des Messieurs. La publication des horaires de départs doit intervenir au plus tôt 48 heures et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS DES ÉPREUVES NATIONALES SUIVANTES

Les divisions et les promotions U16 seront désormais en score maximum 9 coups par trou. La 1^{re} division des équipes 2 Messieurs est en forme de jeu normale dès les 1/4 de finale.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOUEUSES EN DIVISION U16 FILLES

Passage à 4 joueuses en 1^{re} division U16 Filles en 2025, en 2026 pour la 2^e division et 2027 pour les promotions.

CRÉATION D'ÉPREUVES CHEZ LES SENIORS 2 ET 3 MESSIEURS

Création d'une 2^e poule de 2^e division Seniors 2 Messieurs et création d'une 1^{re} division, d'une 2^e division et de deux promotions chez les Seniors 3.

CHANGEMENT DU SYSTÈME DE QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2024

Augmentation du nombre de qualifiés par le Mérite National Jeunes du mois de juin :

- **U12 Filles** : les 10 meilleures
- **U12 Garçons** : les 20 meilleurs
- **Benjamines** : les 30 meilleures
- **Benjamins** : les 40 meilleurs

Les quotas ne sont plus attribués par inter-régions mais par Ligue. Aucun minimum n'est appliqué sauf pour les Ligues insulaires et ultramarines. Chaque Ligue dispose d'une place flottante toutes catégories confondues.

Le système de qualification est libre pour l'attribution des quotas par les Ligues. La date limite pour transmettre les qualifiés est fixée au 18 juin.

Les demi-finalistes du Championnat de France Benjamines Filles et Garçons seront qualifiés pour le Championnat de France Minimes. Les 8 demi-finalistes pourront concourir pour le titre de Champion de France Minimes.

MÉRITE AMATEUR MESSIEURS ET DAMES

Assouplissement des règles d'intégration de décembre à mars inclus :

- Prise en compte de tournois étrangers comptant au WAGR dans le MA si déclaration préalable à la Direction Sportive.
- Toute demande effectuée après le tournoi sera refusée.

SURVEILLANCE SANITAIRE DES COMPÉTITIONS

Dans le cadre des compétitions organisées par la Fédération, la Commission Médicale Fédérale (COMED) rappelle que les moyens humains et matériels à mettre en œuvre **doivent être adaptés selon l'importance de la manifestation** (nombre et âge des compétiteurs, nombre de spectateurs, type de locaux, etc.).

Dans tous les cas, la Commission médicale fédérale rappelle qu'**il appartient à l'organisateur de la compétition de prévoir la surveillance sanitaire lors du tournoi** dont :

- un **téléphone accessible** avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers et du responsable de la salle ou du club ;
- un **affichage spécifique** concernant les risques canicules et sanitaires en fonction des problématiques du moment ;
- une **personne autorisée** à intervenir sur le terrain de compétition, notamment pour des blessures minimes ;
- informer les arbitres de la présence ou non de médecins et/ou d'auxiliaires médicaux ;
- un **nécessaire médical de premier secours** à un emplacement spécifique accessible près des surfaces de compétition et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident ;
- un **local spécifique dédié et une voiturette mise à disposition** en cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi.

Les clubs accueillant une épreuve fédérale doivent disposer **d'au moins un défibrillateur entièrement automatique en état de marche** (recommandation deux Défibrillateurs Automatisés Externes : club house et trou numéro 9) et d'une formation effective de son personnel sur son utilisation.

À partir de la saison 2025, les Clubs accueillant une épreuve fédérale devront avoir **au moins une personne (salarie ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent** ou titulaire d'une qualification aux premiers secours.

Une année 2023 marquée par la mise en place d'un live scoring pour l'ensemble des divisions.

Une nouveauté particulièrement appréciée des équipes et des clubs et qui cache un formidable travail de la Direction sportive.

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe de la ffgolf et aux arbitres pour leur mobilisation au service de la réussite des épreuves fédérales qui ne s'est pas démentie encore cette année.

Mauricette Feuillas

Membre de la Commission Sportive Nationale en charge de l'administration du sport

Golf d'entreprise & AS municipales

AS ENTREPRISE

L'année 2023 se clôture malheureusement avec une nouvelle diminution du nombre de licences. Sur l'année 2024, une nouvelle dynamique dans le développement du golf d'entreprise est espérée avec la convention signée entre la ffgolf et Ugolf BlueGreen. Objectif : relance de la création de licences.

Nous félicitons les gagnants du Trophée Développement National (Récompensant la création de licences) qui sont l'US Schneider Electric Angoulême (Ligue de Nouvelle-Aquitaine) dans la catégorie des moins de 51 licenciés et l'AS Airbus Staff Association (Ligue Occitanie) dans la catégorie des plus de 50 licenciés.



Anne Dezemery et Anthony Monfort (AS Décathlon)

La saison sportive 2023 s'est clôturée par la victoire de l'AS Décathlon au Mérite des AS Entreprise. Anthony Monfort (Président de cette association) explique ce succès par les actions de développement de l'AS auprès de tous les salariés de l'entreprise.

AS MUNICIPALE

2023 n'a pas dérogé à la règle en étant une très bonne année avec encore un tiers des 65 AS classées, au Trophée développement (au moins 3 créations de licences).

Félicitations à l'AS de Golf Paris 13 qui remporte pour la première fois le Trophée Développement National avec 53 créations de licences suivi de très près par les AS du Levallois Sporting Club et du CSM Puteaux (respectivement 47 et 30 créations de licence en 2023).



En termes d'évolution, les 65 AS Municipales (3 AS de plus qu'en 2022) ont enregistré à nouveau l'année dernière une belle évolution du nombre de licenciés de plus de 9 %.

Cette année olympique est l'occasion pour de nombreuses AS Municipales de participer aux animations sportives dans leurs villes avec les structures gonflables des Ligues, mettant en avant le golf dans leur commune.

Annie Roudaut

Membre du Comité Stratégique Développement.
Golf Entreprise et AS Municipales.

Jeunes

La fidélisation des jeunes inscrits dans nos écoles de golf, l'un des objectifs affichés de la mandature, **est en progression constante depuis 3 ans** grâce aux efforts entrepris et à la mobilisation de tous les acteurs de la filière. Cependant, les chiffres 2023 montrent un léger recul du nombre de licenciés jeunes après plusieurs années de hausse, incombant principalement aux catégories les plus jeunes (poussins et U10) pour lesquelles les créations de licences sont en nette baisse. Ces chiffres feront l'objet d'une réflexion afin d'étudier les causes et proposer de nouvelles pistes de développement pour nos jeunes pratiquants.

Au sein des écoles de golf, le suivi de l'offre de jeu offerte aux jeunes, synonyme de fidélisation, se réalise au travers du tableau de bord du Challenge des écoles de golf. Tout acteur impliqué au sein de son club peut connaître en temps réel l'impact des actions mises en place pour les jeunes sur son classement national. En 2023, les écoles de golf de Bussy-Guermantes, Castres-Gourjade et Curviaswing se sont particulièrement distinguées en terminant aux trois premières places du classement national et le partenariat, noué entre la Fédération et la société Colas, a permis de récompenser également les meilleurs clubs dans chaque Ligue. En 2023, les efforts engagés par les clubs et soutenus par les Comités Départementaux et les Ligues pour promouvoir le jeu sur le parcours et motiver les enfants dans leur progression se sont poursuivis. Cette année, c'est presque 2/3 des enfants éligibles au Challenge qui ont fait l'expérience du jeu de golf sur le parcours contre moins d'un jeune sur deux il y a 2 ans.

Parallèlement au Challenge des écoles de golf, le groupe projet jeunes a lancé en 2022 **les Junior Series pour motiver les enfants à entrer dans une pratique compétitive**. Cette offre, proposée à toutes les écoles de golf labellisées, incite les clubs engagés à organiser tout au long de la saison des compétitions index pour les jeunes qui sont récompensés par une généreuse dotation offerte par Lega2Digital, partenaire de cette opération. En 2023, le nombre de cartes

de score enregistrées dans les clubs inscrits a connu une progression de plus de 30%. Amener le plus possible de jeunes vers une pratique autonome sur le parcours est le gage de leur maintien dans l'activité, à eux ensuite de savoir s'ils veulent rester dans une pratique loisir ou s'orienter vers une pratique plus compétitive où l'offre fédérale de jeu (Grands Prix jeunes, filière Championnat de France Jeunes...) est désormais parfaitement structurée et adaptée à tous les âges. Le **Junior Pass ffgolf** qui ouvre l'accès au jeu et permet aux jeunes de découvrir et de s'aguerrir sur d'autres parcours est désormais bien implanté sur l'ensemble du territoire. Ceci est un réel enjeu pour la Fédération, que de permettre aux jeunes de moins de 36 d'index de jouer à l'extérieur gratuitement sur plus de 426 parcours.

La Fédération poursuit aussi ses efforts de découverte de l'activité en proposant à toutes les classes de CM1 et CM2 qui font un Cycle de golf en Éducation Physique et Sportive d'approfondir leur connaissance de ce sport en travaillant sur **le livret éducatif Mon carnet de golf, en route pour 2024** qui a été utilisé en 2 ans par plus de 50 000 enfants. Pour faciliter ensuite le passage entre une pratique scolaire et une pratique en club, la Fédération a lancé depuis 2022 une nouvelle licence gratuite qui amène les primaires ayant fait un cycle de golf à l'école à se rendre avec leurs parents dans le club où ils ont fait leur dernière séance. **Appréhender le golf scolaire comme levier de développement des écoles de golf est un maillon essentiel de la politique sportive fédérale**. Ceci permet aux clubs de séduire de nouveaux pratiquants en vue de faire grossir les rangs de leur école de golf.

Muriel Foulquié

Membre du Comité Directeur de la ffgolf
en charge des Jeunes

Paragolf

2023, DE NOUVELLES PERSPECTIVES

L'année 2023 a vu se poursuivre la structuration de la pratique au niveau national.

Ainsi, de nombreuses actions de développement ont été menées conjointement avec l'Association Handigolf France, à travers la convention signée en 2022.

Un des objectifs de la Commission étant d'améliorer la connaissance par le grand public du paragolf, une série de 6 reportages a été diffusée sur l'ensemble des réseaux fédéraux. Ces reportages ont pour but de mettre en lumière plusieurs profils de joueurs en situation de handicap et permettent à d'éventuels nouveaux pratiquants de s'identifier.

ffgolf®



**PARA
KIDS
GOLF**

club engagé

Concernant la structuration de la pratique dans les territoires, le réseau des référents paragolf des Ligues est désormais bien en place. De nombreux échanges entre la Fédération et ce réseau facilitent la mise en place de nombreuses actions de sensibilisation auprès des établissements médico-sociaux ou des municipalités.

Je tiens à remercier, ici, les Ligues pour les efforts effectués. Ces activités se matérialisent dans 115 clubs, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer. Ce chiffre record est synonyme de l'engagement de tous les acteurs du golf français à développer la pratique pour le plus grand nombre.

L'engagement quotidien de la Fédération envers les publics éloignés de la pratique sportive, et notamment les enfants, s'est traduit, cette année par la poursuite du déploiement, à l'échelle nationale, du projet Parakids Golf, piloté par Sabine Rocheron que je remercie chaleureusement pour son professionnalisme. 41 clubs répartis dans 15 Ligues ont d'ores et déjà pris part à ce projet. En point d'orgue, le projet Parakids a été présenté au Séminaire des fédérations mené par le Comité Paralympique et Sportif Français fin novembre. L'ensemble de l'assemblée a salué, de façon unanime, la Fédération pour son action auprès des enfants en situation de handicap.

D'autre part, la cellule médicale paragolf pilotée par le Docteur Constance Amelon-Petit (médecin spécialiste du handicap) continue d'assurer son rôle avec tout le sérieux nécessaire. Cette année c'est 45 nouveaux pratiquants souhaitant s'inscrire dans une dynamique compétitive et ainsi, découvrir le circuit d'épreuves réservées aux joueurs et joueuses en situation de handicap, qui ont vu leur dossier d'éligibilité évalué. Cette cellule a également assuré le suivi des joueurs de l'Équipe de France Paragolf, et a notamment entamé un projet de recherche afin d'étudier l'impact du handicap sur la performance dans le jeu de golf en vue de proposer, en lien avec l'European

Disabled Golf Association, un nouveau système de classification utilisable dans les épreuves internationales. L'information majeure de cette année est la validation par l'EDGA et la Fédération Internationale de Golf, d'un nouveau système de classification. Ce nouveau système prend en compte l'impact du handicap dans le jeu de golf. Les joueurs éligibles à la pratique du paragolf seront répartis dans neuf catégories de jeu. Dans le cadre des championnats par équipe, ces catégories seront réparties dans quatre blocs. Cette nouvelle classification est une avancée majeure dans la possibilité de voir le paragolf introduit au programme des Jeux Paralympiques de 2032.

Sur le plan sportif, sept épreuves se sont déroulées sur notre territoire regroupant plus de 250 joueurs et joueuses, de tous les niveaux. L'Open de France Paragolf, épreuve phare s'il en est, s'est lui, joué cette année au Golf de Biarritz le Phare. L'implication de tous les acteurs du club et de la Ligue a permis aux 66 joueurs de l'épreuve d'avoir des conditions de jeu optimales. Du côté des résultats, c'est une nouvelle fois Charles-Henri Quelin (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), qui s'impose devant Issa N'Lareb (Golf de Toulouse Seilh) en play-off et Thomas Colombel (Golf de Marcilly).

Enfin, le point d'orgue de la saison fut le Championnat d'Europe Individuel, qui s'est tenu au mois de juillet aux Pays-Bas (The Dutch Golf Club). L'Équipe de France, composée d'Emmanuel Aubert (Golf de Chiberta), Mathieu Cauneau (Golf du Stade Français), Thomas Colombel (Golf de Marcilly), Vincent Helly (Golf de Moliets), Christophe Leroy (Golf de Fleuray-Amboise),

Charles-Henri Quelin (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche) et Mélody Roccaz (Golf de Grenoble Charmeil), emmenée par Frédéric Cupillard (entraîneur) et Damien Grison (kinésithérapeute) ressort de ce Championnat avec un titre de vice-championne d'Europe pour Mélody Roccaz, dans la catégorie des joueurs en fauteuil. Ce titre confirme tout le potentiel de cette jeune joueuse de 22 ans et augure d'autres bons résultats dans le futur. Chez les messieurs, la meilleure performance est à mettre au crédit de Charles-Henri Quelin avec une 6^e place.

Mes remerciements vont à Aurélien Lacour pour son investissement au profit du développement du paragolf.

Philippe Pee Dit Grabet

Président de la Commission Paragolf

Comité des Règles & Commission Nationale d'Arbitrage

BILAN 2023

Une année marquée par l'édition d'une nouvelle version du Livret des Règles, du Guide officiel et l'Essentiel des Règles de golf qui a nécessité un gros travail de traduction et de mise en forme de la part du Comité des Règles.

Une année qui a vu également une très forte mobilisation de l'ensemble des membres du Comité des Règles, d'une part pour finaliser le contenu du concours d'arbitre fédéral et d'autre part pour concevoir et animer une préparation à ce concours ouvert à tous les candidats ayant le titre d'arbitre de Ligue.



C'est ainsi que de janvier à novembre 2023, tous les quinze jours, 19 séances de deux heures ont réuni de 100 à 150 personnes, arbitres de Ligues, arbitres fédéraux qui devaient confirmer leur titre et formateurs des Ligues.

Le concours d'arbitre fédéral a eu lieu le 9 décembre. Le Comité des Règles s'est mobilisé pour corriger la centaine de copies afin que les résultats soient dans chaque foyer avant Noël. À l'issue du concours, la Fédération compte 135 arbitres fédéraux et 76 arbitres nationaux et internationaux.

Plus de 150 épreuves amateurs et professionnelles sur le plan national ont été arbitrées en 2023.

Par ailleurs, 241 arbitres de Ligue ont contribué à la réussite des épreuves organisées au sein de chaque Ligue : compétitions régionales et fédérales.

Les femmes arbitres représentent 23 % des effectifs et cette valeur est assez proche du pourcentage de femmes parmi les golfeurs.

Le National des Arbitres a réuni une centaine d'arbitres sur le superbe Golf d'Omaha Beach les 25 et 26 mars. Cette manifestation conviviale est notamment l'occasion pour le Comité des Règles de proposer des ateliers de formation continue, et il a bénéficié de la contribution très appréciée du directeur-greenkeeper, Yoann Tanneau.

Mauricette Feuillas

Présidente de la Commission Nationale de l'Arbitrage

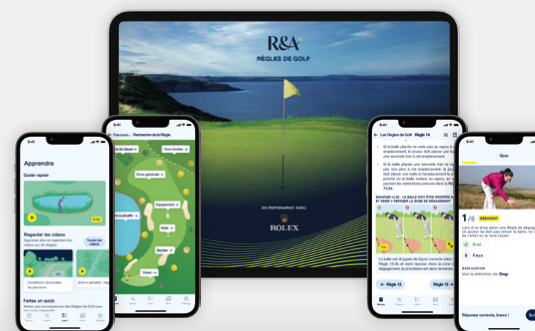
Alain Rathery

Président du Comité des Règles



Règles de Golf

Accédez aux Règles 2023-2026 avec l'Application officielle



Pour la télécharger gratuitement, scannez le QR code ou visitez : randa.org/rules/rules-app



RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE 2023

1. LES ÉVOLUTIONS MÉDICALES RÉGLEMENTAIRES

Les obligations relatives au Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Sport (CACI) ont été considérablement modifiées en 2022 par le Comité Directeur (CODIR) après les travaux et l'avis consultatif de la COMED. La mise en œuvre effective s'est déroulée au premier trimestre 2023.

La Loi du 2 mars 2022 a simplifié et a davantage responsabilisé les fédérations sportives par rapport à la santé de leurs licenciés. Ainsi :

- Le CACI n'est plus un préalable systématique à la prise de licence ;
- Le CACI ou le questionnaire de santé ne sont plus obligatoires pour les joueurs majeurs ayant une pratique loisir. Ces licenciés sont libres de fournir l'un ou l'autre document s'ils le souhaitent ;
- L'exigence de CACI ou de questionnaire de santé est déterminée en fonction des niveaux, âges, intensité de pratique et selon les publics cibles (joueur titulaire du Droit de Jeu Fédéral notamment) ;
- La ffgolf a mis en place un parcours *Golf et santé* pour ses licenciés, comportant des recommandations selon leur âge ;
- Les licenciés sont invités à consulter les recommandations médicales les concernant.

Un retour d'expérience est mis en place afin d'améliorer si besoin ce parcours santé au service des licenciés de la ffgolf.

La lutte antidopage

Une Commission antidopage a été créée sous la présidence de Muriel Foulquié, membre du Comité Directeur de la ffgolf, dans la perspective des JOP Paris 2024.

En sont également membres :

- Brigitte Claud, pharmacienne et éducatrice antidopage auprès de l'AFLD ;
- Docteur Bernard Claud, Médecin de la Ligue AURA et éducateur antidopage auprès de l'AFLD ;
- Jean-Luc Cayla, Directeur de la Haute Performance, Olivier Garcia, Service juridique et le Docteur Yves Hervouet-des-Forges, Médecin Fédéral National (MFN), tous référents antidopage auprès de l'AFLD (l'Agence Française de Lutte contre le Dopage).

L'AFLD et le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ont demandé aux Fédérations de produire **un plan fédéral antidopage** et la mise en place d'actions de sensibilisations antidopage à destination des licenciés sportifs, des jeunes et des athlètes SHN, mais également de leur encadrement. La ffgolf est perçue comme une « bonne élève » sur ces sujets.

Des formations **d'éducateurs antidopage** sont proposées aux bénévoles et cadres de la Fédération, l'objectif étant à moyen terme de disposer d'au moins un éducateur antidopage par Ligue.

La ffgolf et la Ligue AURA ont répondu à **l'appel à projet** du fonds de dotation de l'AFLD « pour un sport propre » qui permettra, si le dossier est retenu, de financer des actions de sensibilisation. Enfin, AFLD a diligencé cinq contrôles en 2023 (17 personnes concernées). Un cas positif en cours d'instruction.

Les contrôles antidopage ont vocation à s'intensifier à l'approche des Jeux Olympiques (y compris pour le golf).

2. LA SURVEILLANCE MÉDICALE

La surveillance médicale réglementaire (SMR)

190 athlètes ont été inscrits en 2023 sur les listes ministérielles des Sportifs de Haut Niveau (SHN). 70% ont effectué un bilan de surveillance médicale réglementaire (SMR) complet et 12 % un bilan à compléter, ce qui représente un taux d'exhaustivité satisfaisant. À noter que tous les sportifs des deux Centres de performance ont réalisé le SMR complet.

28 % des athlètes sur listes ont présenté une problématique de santé le plus souvent bénigne et 10 % ont nécessité un suivi médical régulier. Ces statistiques valident la pertinence du SMR surtout chez les plus jeunes (liste 139 Espoirs = 73 % des SHN), dans un but de dépistage et de prévention (vaccins) et dans le cadre d'une pratique intensive (plus de 10 heures hebdomadaire).

La pratique sportive demeure un portail très efficace de prévention chez les jeunes.

La surveillance médicale des épreuves fédérales

Cinq tournois et championnats ont bénéficié d'une surveillance médicale et parfois d'un espace santé avec nos kinésithérapeutes et podologues.

L'accent est maintenu sur une présence médicale lors des épreuves nationales pour les jeunes golfeurs, le paragolf et également pour les compétitions internationales se déroulant en France.

À noter, l'implication de la COMED et du MFN dans la rédaction des réglementations spécifiques successives concernant la veille sanitaire mise en place, en particulier suite à la pandémie du **Covid19** et des recommandations édictées sur la thématique de la chaleur et des canicules

au cours des manifestations et jeux golifiques.

Les Espaces Récupération Performance

Sous la responsabilité organisationnelle de Philippe Vignon, kinésithérapeute et membre de la COMED de la ffgolf, ils ont été notamment mis en place sur les Championnats de France des Jeunes, les Finales interrégionales et un certain nombre de Mérites régionaux : Paris-IDF, Grand Est et Nouvelle Aquitaine ainsi que le Championnat de Ligue senior pour Paris-IDF.

L'objectif est d'éduquer et mettre en œuvre des recommandations pour nos jeunes athlètes dans les domaines de l'échauffement, les étirements et la récupération sur des épreuves se déroulant sur plusieurs jours. Tous ces espaces ont été encadrés par des kinésithérapeutes et des préparateurs physiques habitués à la prise en charge de jeunes golfeurs.

À noter la présence de notre podologue du sport et du golf, Mikaël Bettan, dans le cadre d'une étude sur le dépistage posturale et podologique. Cette étude se poursuit avec le dépistage et la prise en charge des SHN des deux Centres de performance.

L'encadrement médical du haut niveau

Les Équipes de France Dames, Messieurs, Girls et Boys ont bénéficié d'un encadrement systématique avec la présence d'un kinésithérapeute durant les épreuves et leur préparation. L'équipe des kinésithérapeutes est composée de : Philippe Vignon pour les Dames, Khelil Baba-Aïssa pour les Messieurs, Louis Chateaux pour les Girls, Antoine Dufranc pour les Boys et Damien Grison pour le Paragolf.

Les épreuves de qualification au DP World Tour se sont déroulées en Espagne en novembre 2023 avec la présence de deux soignants.

Les Centres de performance nécessitent un suivi médical renforcé de nos jeunes athlètes dont le

SMR. Un médecin référent y veille pour chacun d'eux : le Docteur Jean-Pascal Dupuis pour le Golf National et le Docteur Robert Cohen pour le Centre de Terre Blanche avec un suivi bimensuel. Un kinésithérapeute assurant les deux autres semaines, une présence « santé » est effective chaque semaine. Un dépistage podologique et une étude sur ce sujet est en cours avec notre podologue de la COMED.

3. LA FORMATION

Kinésithérapie du golf : Pour sa 7^e session, six séminaires sur deux jours se sont déroulés sous l'autorité du Docteur Olivier Rouillon en partenariat avec l'Institut National de Kinésithérapie (INK) à Paris et au Golf National pour des séances pratiques. Ce sont ainsi 20 kinés qui ont bénéficié d'une formation spécifique chaque année. Cette formation est éligible au FIFPL.

Podologie du golf : La quatrième promotion était organisée en partenariat avec l'Association Nationale des Podologues du Sport (ANPS) et notre représentant à la COMED, Mikaël Bettan. Elle s'est déroulée les 8 et 9 octobre à l'EPF de Sceaux puis dans les locaux du Golf National, avec une promotion de 16 étudiants.

4. LA POLITIQUE GOLF ET SANTÉ

La ffgolf a exprimé le souhait d'accentuer l'impact et la visibilité de cette dimension incontournable de notre pratique sportive, compte tenu de la pyramide des âges des licenciés. Dans ce cadre, on peut relever les actions suivantes :

- La formation des arbitres aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes (DAE), devenue obligatoire en juin 2021. Après audit, 84 % des arbitres bénéficient d'une attestation en cours de validité à fin 2023. Les formations devront être poursuivies en 2024 et là encore, la participation des Ligues est essentielle ;
- Une enquête réalisée début 2021 avec la participation de la Direction Relations et Développement

ment Clubs a actualisé les données concernant l'équipement en défibrillateur portable (DAE) des 740 golfs français. La réglementation devient maintenant plus contraignante y compris pour les ERP de Plein Air. 417 clubs ont répondu : 69 % possèdent un DAE, 17 % vont s'équiper dans l'année, 14 % l'ont utilisé lors des 5 dernières années... Il reste du chemin à parcourir. Un rappel à tous les clubs de France a été adressé par la ffgolf en octobre 2023 avec des éléments concrets pour accéder aux équipements requis après négociation par la COMED ;

- Le projet *Pratique du golf et enfant hyperactif* (TDAH) a rendu ses premiers résultats avec le concours de la Ligue des Pays de la Loire en partenariat avec le service de pédopsychiatrie du CHU de Nantes. Cette étude sous la responsabilité de la COMED de la ffgolf à vocation à s'étendre à d'autres Ligues ;
- La participation au projet golf et obésité dans le cadre du dispositif *Sport sur ordonnance* prescription d'une APA, en partenariat avec l'association Le poids du partage sur le Golf de Nîmes qui existe depuis 2014 et a été reconduite. Une vingtaine de sportifs sont pris en charge dans ce cadre ;
- Dans la même perspective de pratique du golf comme thérapie non médicamenteuse (TNM), un projet a été poursuivi en 2023 avec l'association Prescri'forme - IDF, le CHU de Bichat, Danny Marcadet cardiologue de la COMED et avec le Golf de Jardy en complément d'une réadaptation à l'effort. Un article sur les résultats très positifs de cette section sportive APA sera publié en 2024.

5. LA RECHERCHE

L'Institut Santé Parasport Connecté (ISPC) a poursuivi sa mise en place.

Le Dr Constance Amelon-Petit, médecin MPR membre de la COMED de la ffgolf, est membre de l'équipe médicale de l'ISPC (www.ispc-synergies.org) pour que le golf soit l'un des sports précurseurs avec comme objectif de travailler à une classification internationale du paragolfeur,

dossier qui a avancé en 2023 et un préalable obligatoire à toute candidature du golf aux Jeux Paralympiques.

Le Travail de recherche clinique, Golf et santé

La ffgolf a soutenu et initié de nombreuses recherches cliniques dont :

- Une étude sur les effets bénéfiques de la pratique du golf sur la pression artérielle des joueurs. Cette étude dirigée par le Professeur Olivier Dubourg et par l'ensemble de la COMED a été publiée dans une revue internationale : *Archives of Cardiovascular Diseases* en septembre 2023 ; elle est accessible sur le site de la ffgolf : <https://www.ffgolf.org/la-federation/toute-l-actualite/golf-et-sante-une-etude-confirme-les-bienfaits-du-golf-contre-l-hypertension>
- Une étude sur les effets bénéfiques de la pratique du golf a également été initiée par la COMED concernant la pathologie TDAH chez les jeunes. Étude qui reste en cours, article publié dans le magazine Golf et santé en 2023 ;
- Une étude en paragolf sur l'apport de *L'analyse de la vitesse de club de golf et de la dispersion des trajectoires de swing dans la diminution de l'injustice dans la classification dans le paragolf* est en cours de réalisation depuis deux ans en particulier lors de l'Open de paragolf et contribuera à la classification internationale des handicaps et à la délivrance du Medicalpass ;
- Une étude sur le diamètre du grip et son incidence sur la pathologie du coude chez le golfeur est également en cours de réalisation ;
- Une étude sur le rachis du golfeur SHN avec une imagerie EOS (innovation française) soutenue par la COMED, est en cours de réalisation et fera l'objet d'une thèse de médecine en octobre 2024 à Dijon.

6. LA COMMUNICATION

Le **Magazine** spécial **Golf Santé** est paru à l'occasion de la National Golf Week, fin mars 2023. Pour la 5e édition, 10 articles ont été écrits par différents membres de la COMED

et concourent à la production de ce magazine très attendu dans les clubs de golf. La COMED remercie Olivier Denis-Massé et son Pôle communication pour son soutien et son aide à la réalisation de ce magazine en partenariat avec docdusport.com. L'édition 2024 a débuté sa préparation au 4e trimestre 2023.

Le site internet de la ffgolf a continué sa mutation en 2023 et une rubrique *Golf et Santé* apparaît maintenant sur le menu de premier niveau. Plusieurs rubriques clairement identifiées sont mises en place avec la thématique *La santé par le golf* en première intention.

7. LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION MÉDICALE NATIONALE - COMED

La Commission Médicale Nationale a été organisée le samedi 16 décembre 2023 (23 présents dont 9 des 13 médecins de Ligue).

Mikaël Bettan, podologue, et Damien Grison, ostéopathe des équipes paragolf, ont intégré la COMED à cette occasion. Ils ont pu prendre connaissance des projets en cours concernant la partie *Golf et santé* et du périmètre des dossiers transversaux suivis au quotidien.

La volonté de la COMED est d'associer au maximum les Ligues et leurs médecins à la politique *Golf et santé* de la Fédération (Ex. : les élites de Ligues non SHN, Arbitres et gestes qui sauvent, paragolf, APA par le golf ...).

D'autres réunions plus réduites en termes de participants se sont tenues pour mettre en place les nouveaux projets, traiter des problématiques en cours et en particulier l'article *Golf et HTA* et le magazine *Golf santé*.

8. LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Nous continuons de maintenir des relations étroites tant avec le Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (Bureau DS3A et son médecin référent), notamment s'agissant

du dossier des prérequis CACI, qu'avec le CNOSF dont le MFN est membre de la Commission sport santé.

Perspectives pour 2024...

Les **JOP de Paris 2024** seront le rendez-vous incontournable de l'année.

Nos quatre représentants (deux Dames / deux Messieurs) bénéficieront de kinésithérapeutes dédiés.

En cas de difficulté médicale, diverses options seront proposées :

- Le dispositif MMS sur le site du Golf National avec des kinésithérapeutes ;
- Le service médical des Équipes de France dirigé par le CNOSF et la polyclinique attenante au Village Olympique – sportif uniquement ;
- Le service médical de la maison de la performance hors Village Olympique et l'Hôpital Bichat pour les sportifs JOP et l'HEGP pour la famille olympique.

La COMED ffgolf souhaite le meilleur sportivement pour l'ensemble de notre délégation JO !

Dr. François Aubert
Président de la COMED ffgolf

Dr. Yves Hervouët des Forges
Médecin Fédéral National

2023, ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GOLF

L'année 2023 fut celle d'importantes avancées des programmes d'action en cours avec les clubs, mais aussi celle d'une mise en place de nouveaux moyens humains, expertises et outils au service de tous et adaptés aux défis de la transition écologique du golf.

Collaboration entre acteurs et effectifs renforcés

La Fédération a renforcé ses effectifs avec le recrutement de **3 nouvelles forces vives** au sein de la Direction Territoires et Environnement en lien avec les priorités de la ffgolf en matière de transition écologique :

- **Julien Cabanes**, Chargé de projet gestion durable de l'eau
- **Amandine Lucchin**, Chargée de projet agronomie, durabilité et qualité des parcours
- **Claire Pignon**, Chargée de projet transition écologique et biodiversité

Ces recrutements ont permis de renforcer le déploiement des actions au sein de la filière notamment en lien avec le Comité Stratégique de la Transition Écologique (CSTE) conduit par Sylvianne Villaudière, Vice-Présidente ffgolf, et les groupes experts / thématiques (animé par Gérard Boudon sur la gestion durable de l'eau, par Rémy Dorbeau sur l'entretien durable des parcours, et par Béatrice Gaulier sur les éco-innovations).

Tous ces acteurs s'appuient sur les parties prenantes déjà mobilisées depuis des années sur ces sujets, au niveau fédéral, au sein des Ligues, des instances de la filière et d'organismes partenaires, qui ont permis de poser les fondements de la transition écologique du golf.

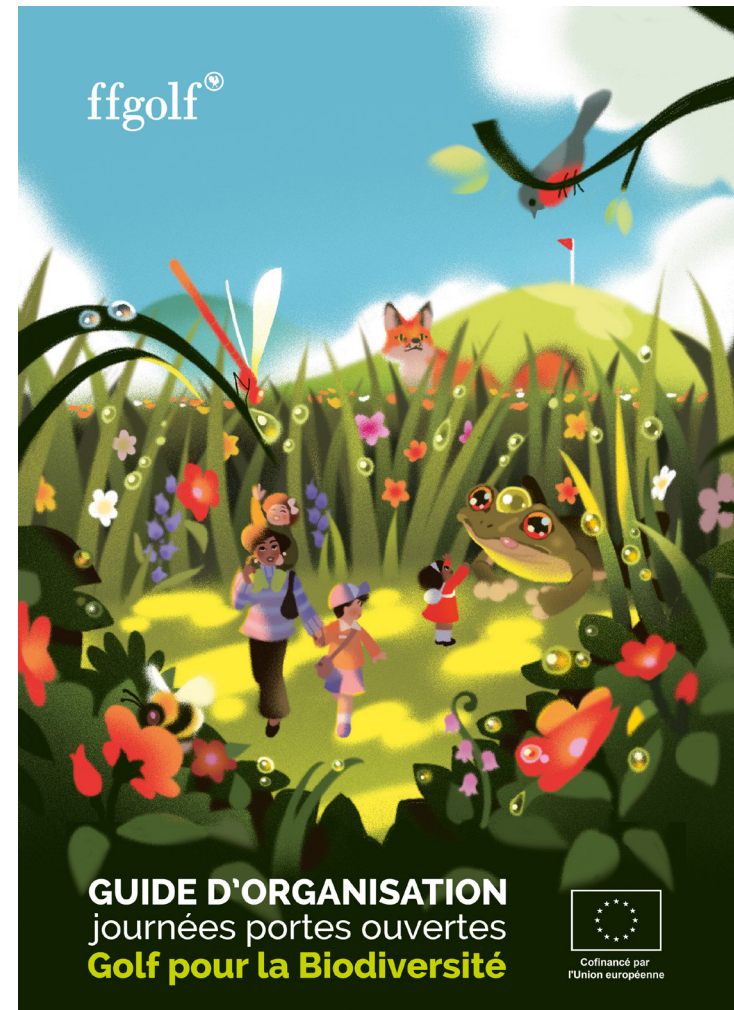
Préservation de la biodiversité

En 2023, notre Programme et Label Golf pour la Biodiversité construit avec l'appui technique et scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) s'est encore renforcé et a profité des améliorations menées sur les années précédentes sur les axes prévus :

- Développer le nombre de clubs engagés et labellisés : objectif 200 clubs d'ici à fin 2024
- Animer les parties prenantes : diverses animations et rendez-vous du collectif des clubs engagés, mise à disposition des Ligues d'un dossier pour demande de subventions auprès des régions et collectivités...
- Communiquer vers les pratiquants : kits et campagne de communication renforcés.
- Adapter les outils en fonction des retours terrain : écoute et adaptabilité des supports numériques.

Cette année a également été marquée par le lancement **du projet européen Golf & Biodiversity** pour lequel nous sommes **soutenus financièrement par la Commission Européenne et le Royal & Ancient**.

Ce projet permet de déployer notre Programme et Label Golf pour la Biodiversité en France et en Europe auprès de nos homologues européens. Un premier webinar a eu lieu afin de partager notre leadership et de nombreux événements sont prévus pour 2024 : **Journées portes ouvertes biodiversité**, séminaire technique des fédérations européennes, symposium international Golf & Biodiversity.



Entretien durable des parcours

Le sujet de l'entretien durable des parcours est fortement ancré dans l'ADN de la ffgolf. Celle-ci partage de nombreuses problématiques et expertises avec les partenaires des sports de gazon. C'est pourquoi, un consortium de recherche sur le gazon sportif, **SPOR&D (Sol Pelouse Organisme de Recherche & Développement)** a été préparé et lancé lors des 48h du Gazon Sport Pro, le 16 novembre 2023.

L'approche de ce consortium est d'associer les fédérations et ligues sportives, acteurs académiques, entreprises et acteurs institutionnels pour créer un écosystème inédit, engagé dans un programme d'innovation partagé. Ses objectifs consistent à :

- Développer et financer des projets de recherche.
- Détecter, expertiser et diffuser des solutions innovantes.
- Contribuer à la préservation de biens publics.
- Participer au développement économique par l'innovation.



Tenir les objectifs fixés par la Loi Labbé passe non seulement par ces efforts de recherche conjointe mais aussi par la récolte et l'analyse de data récoltées sur le terrain pour nous permettre de prouver nos impasses techniques concernant l'entretien des parcours de golfs. C'est pourquoi, la ffgolf a développé avec Platform.Garden une solution digitale intitulée **Platform.Golf**.



Espace réservé exclusivement aux golfs affiliés à la ffgolf, cette solution digitale permet à chaque club de déclarer et de suivre ses consommations d'eau et d'intrants, d'enregistrer les interventions sur les zones d'entretien, d'exporter les données et de les partager avec ses parties prenantes. Cet outil est promu auprès des golfs afin que ceux-ci l'utilisent pour leur propre performance et obligations, et que toute la filière puisse répondre aux objectifs de transparence et de performance environnementale.

Au-delà de cette action majeure, la filière golf poursuit également le développement de programmes recherches à travers les appels à projets Écophyto soutenus par l'Office Français de la Biodiversité déposés au nom de SPOR&D par l'AGREF – Institut Écoumène.

Gestion durable de l'eau

La gestion durable de l'eau est un sujet d'envergure majeure pour la survie de la filière golf. C'est pourquoi toutes les équipes de la ffgolf sont mobilisées sur ce sujet et ont lancé de nombreux projets en 2023. Suite à l'annonce du Plan Eau par le Président de la République, la filière golf a publié son Manifeste sobriété eau en mai 2023 présentant notre stratégie et les objectifs à court et moyen terme pour la gestion durable de l'eau.

En 2023, deux études d'envergures ont déjà été menées afin d'offrir aux golfs français des solutions alternatives concernant leur ressource en eau :

- L'une avec les industriels de l'eau Suez et Véolia (Saur à venir), permettant de définir les golfs à proximité de stations d'épuration où un raccordement était possible. Les golfs sont ensuite accompagnés pour mener le processus d'études et d'analyses afin de potentiellement aboutir à un raccordement.
- L'autre en collaboration avec un bureau d'études (Suez Consulting), permettant d'identifier, pour chaque golf affilié à notre Fédération, les ressources d'eaux non conventionnelles disponibles à proximité immédiate de chaque structure.

Afin d'accompagner les gestionnaires de golfs sur ces sujets Eau à la fois cruciaux et complexes, 3 webinaires ont été organisés à l'hiver 2023, avec l'appui technique de l'expert Stéphane Ledoux, sur les problématiques suivantes :

- Mécaniques de l'eau, principes et règles du jeu (le 11 décembre 2023),
- Forces, vulnérabilités et résilience (le 18 décembre 2023),

- Transition : Adaptations et innovations (le 15 janvier 2024). Chacun de ces webinaires a rassemblé plus de 100 inscriptions et a permis aux acteurs d'échanger sur ces sujets.

En plus de ces actions se poursuivent les accompagnements de golfs à la gestion de crise sécheresse, aux dossiers de demande de subvention auprès des Agences de l'Eau (Convention Adour Garonne signée le 13 avril 2023, Convention Seine Normandie) et de nombreuses autres actions et projets pour une gestion durable de la ressource.



Chiffres et dates clés 2023

PROGRAMME GOLF POUR LA BIODIVERSITÉ ET LABEL

185 000 €

de soutiens financiers des partenaires européens

→ **186** Golfs engagés dans le Programme Golf pour la Biodiversité dont **96** golfs labellisés (données février 2024)



55 golfs labellisés Bronze / Labels Bronze engagés : **57**

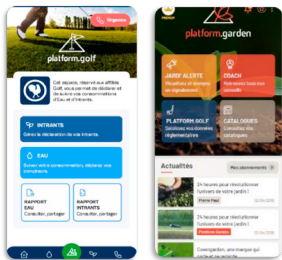
37 golfs labellisés Argent / Labels Argent engagés : **40**

0 golf labellisés Or / Labels Or engagés : **5**

SOLS/PARCOURS

→ **8 membres fondateurs du consortium SPOR&D** associant les acteurs du sport, le monde universitaire et les instituts de recherches

→ **14 chercheurs** dans le Comité Scientifique



→ **1 505 interventions** sur le parcours ont déjà été saisies sur **Platform.Golf**



GESTION DE L'EAU

→ Mai 2023 :

Publication du Manifeste sobriété eau

→ **738 golfs** concernés par les études sur la gestion durable de l'eau

→ **Plus de 60 % des golfs** ont déjà activé leur compte et **152 golfs ont déjà entré un compteur d'eau sur Platform.Golf**

PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET SENSIBILISATION

→ Juin 2023 : Campagne de communication **Golfeurs par nature**

→ Juillet 2023 : **Rencontres d'ONG et Associations environnementales** (Europe Écologie les Verts, Oxfam, Alternatiba)

→ **Rencontres avec les autorités publiques** (Élysée, ministre des Sports, Secrétaire d'État à la Biodiversité)

→ **Expérimentations et partage des enseignements de bilans carbone** réalisés par des golfs volontaires dans le cadre du groupe de travail éco-innovation

→ Décembre 2023 : **publication d'un tableau signalant des exemples de bonnes pratiques expérimentées par des golfs**, repérées avec l'appui du groupe de travail éco-innovation

RELATIONS & DÉVELOPPEMENT CLUBS

Un programme d'incentives et d'animations



Le Programme Développement Licences est proposé aux clubs depuis 2011 pour récompenser les équipes des clubs engagés dans le développement de leur nombre de licenciés (en complément de la reversion Licence).

Des chèques cadeaux sont remis aux gestionnaires des clubs à l'attention de leurs équipes lorsque le club est en progression sur le nombre total de licences, la création et la reprise de licences.

[Découvrez le Programme Développement Licences 2024, en cliquant ici](#)



+ de 180 000 €
de chèques cadeaux distribués
en 2023



+ de 370 Clubs
récompensés
en 2023



en complément des frais de gestion des licences reversés à l'ensemble des clubs :
+ de 1 200 000 € en 2023

+ de 600 visites de club

réalisées en 2023 avec les gestionnaires et leurs équipes
(accueil, enseignement, terrain, Président d'Association Sportive non gestionnaire)

Un accompagnement personnalisé



PACTE CLUB
ACCOMPAGNEMENT

Un dispositif de proximité et personnalisé pour accompagner les clubs dans :

le développement
de leur structure

le recrutement
de nouveaux
pratiquants

la fidélisation
de leurs golfeurs

115 Clubs
adhérents en 2023



[La vidéo](#)



[La plaquette](#)

Les services mis à disposition :

- Formation
- Études et datas
- Enquête de satisfaction clients
- Grille d'autoanalyse
- Guide stratégie orientée clients
- Action marketing et commerciale
- Suivi trimestriel
- + un colloque national**

Les formations ffgolf développement :

- Booster vos actions de prospection : [PROGRAMME](#)
- Séduire les nouveaux golfeurs: [PROGRAMME](#)
- L'intégration et la fidélisation des nouveaux joueurs : [PROGRAMME](#)

NOUVEAUTÉ

La certification ffgolf est attribuée à toute personne ayant participé aux 3 modules des formations ffgolf Développement

Nouveauté 2024

PROGRAMME PROSPECTION LOCALE

Ce programme novateur dédié aux clubs est axé sur le recrutement local de nouveaux pratiquants.



Intensifier les actions de prospection
menées en local



Soutenir opérationnellement et financièrement le déploiement d'actions de recrutement de nouveaux pratiquants

150 000 €
investis par la fédération pour soutenir financièrement les clubs dans leurs actions de prospection locale



Accompagnement ffgolf pour le club :

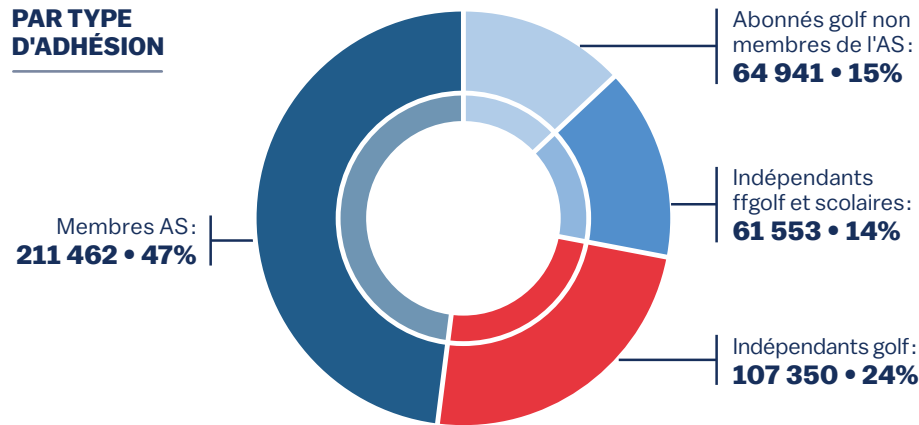
- **50% de financement plafonné à 2 000€**
- **Identification des communes à potentiel** sur la zone de chalandise
- **La création des supports promotionnels**

Pour être éligible à ce programme, le club doit être adhérent au Pacte Accompagnement Club

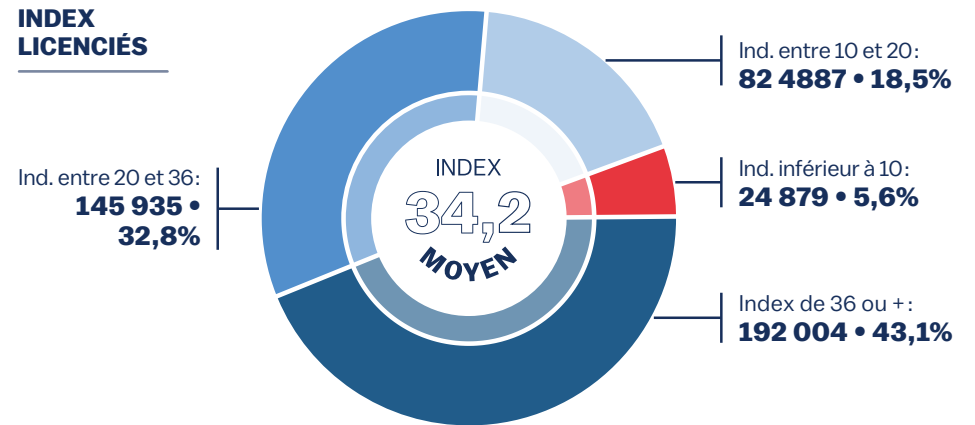
STATISTIQUES LICENCES FFGOLF 2023

RÉPARTITION DES 445 306 LICENCIÉS 2023

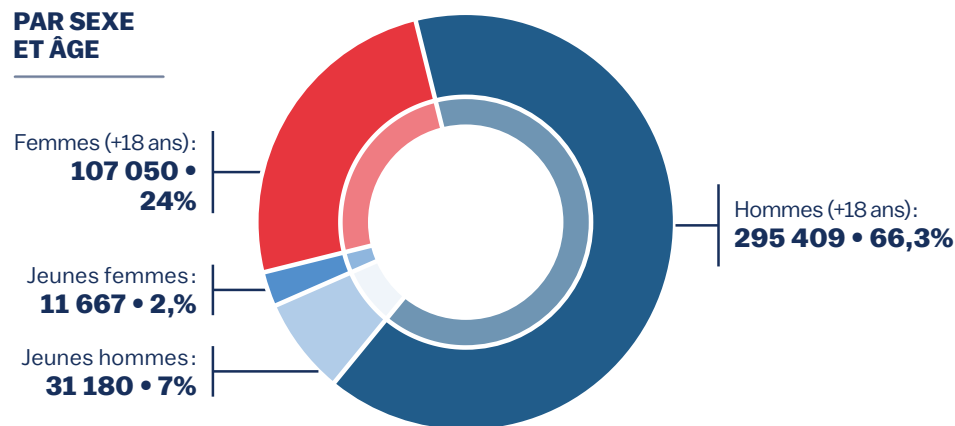
PAR TYPE D'ADHÉSION



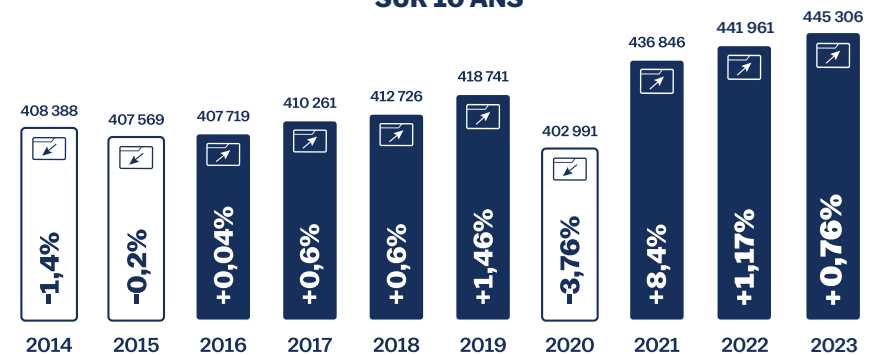
INDEX LICENCIÉS



PAR SEXE ET ÂGE



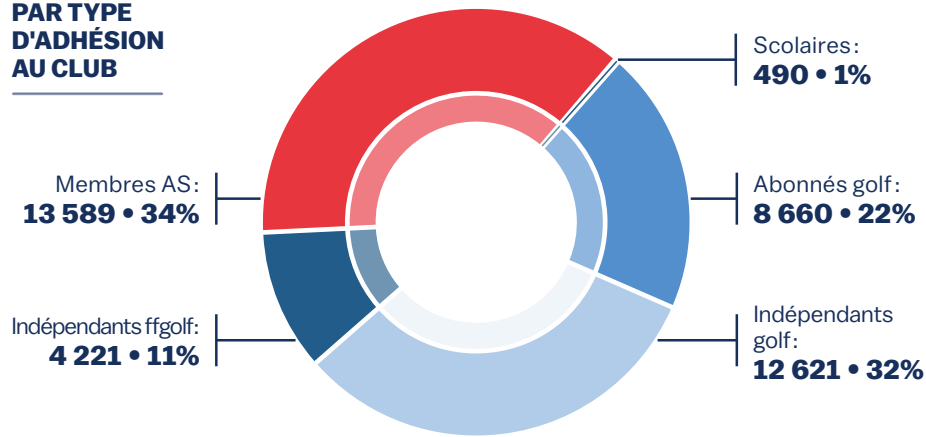
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS SUR 10 ANS



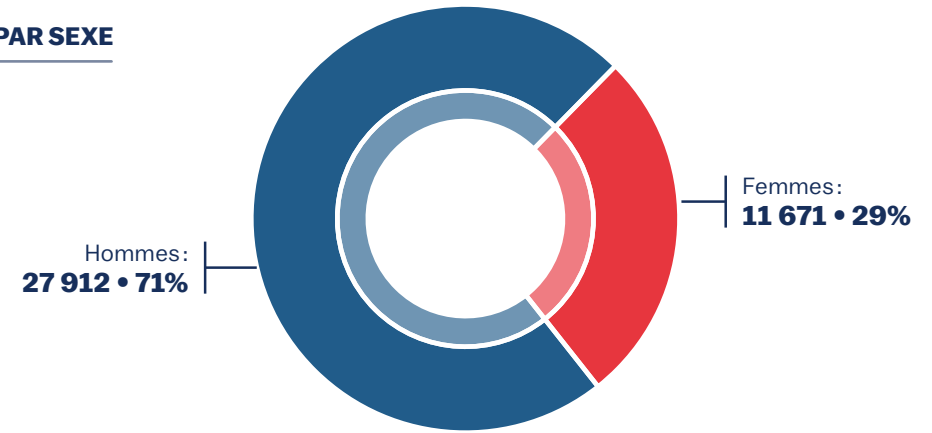
STATISTIQUES LICENCES FFGOLF 2023

LES NOUVEAUX LICENCIÉS 2023: 39 583 CRÉATIONS

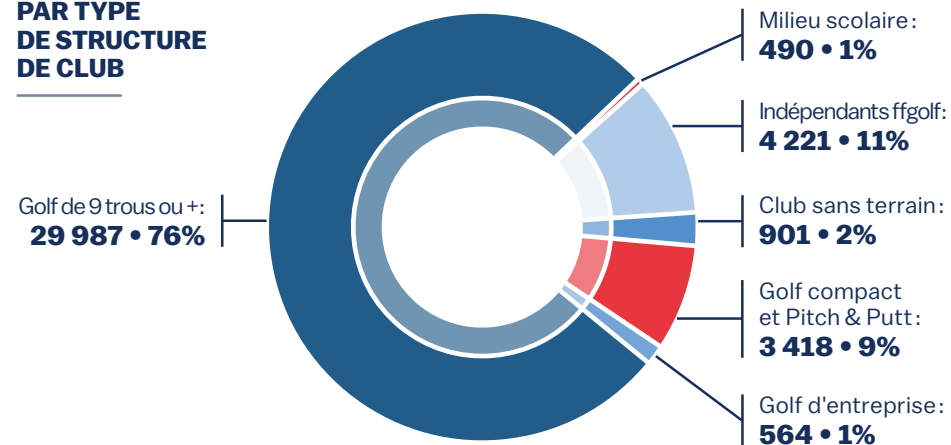
PAR TYPE D'ADHÉSION AU CLUB



PAR SEXE



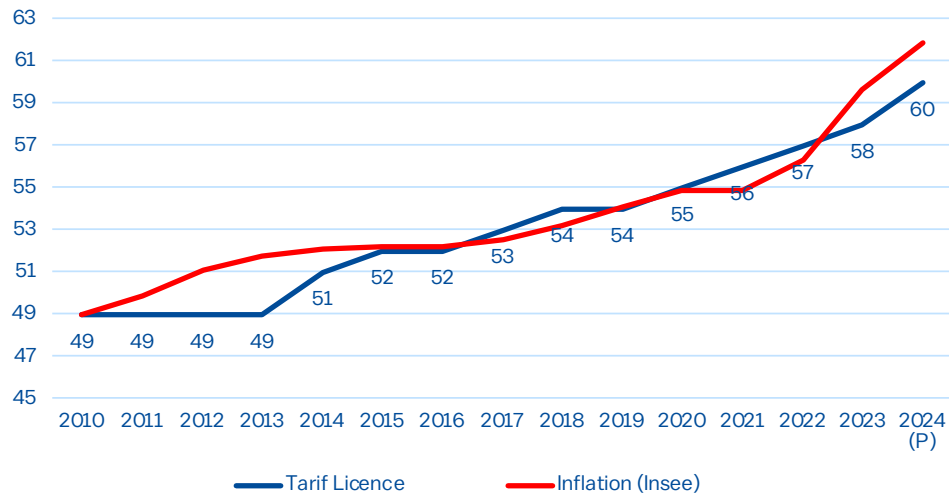
PAR TYPE DE STRUCTURE DE CLUB



TARIFS LICENCES COTISATIONS ET REDEVANCES

TARIFS DES LICENCES

Évolution du prix de la licence ffgolf depuis 2010



Année	Tarif Licence	Inflation (Insee)
2010	49	49
2011	49	49,9
2012	49	51,1
2013	49	51,8
2014	51	52,1
2015	52	52,2
2016	52	52,3
2017	53	52,6
2018	54	53,2
2019	54	54,1
2020	55	54,8
2021	56	54,8
2022	57	56,3
2023	58	59,6
2024	60	61,8

Licence 2024

Disponible dans votre club
ou sur www.ffgolf.org



ffgolf®

TARIFS LICENCES COTISATIONS ET REDEVANCES

TARIFS DES LICENCES

Compte tenu du rythme actuel de l'inflation, et des projets portés par la Fédération, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale une **augmentation des tarifs de 1 € des différentes catégories de licences** comme suit :

→ Tarifs des licences **pour l'année 2025**

Catégorie de licence	Tarifs proposés
ADULTE (+25 ans)	61€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	37€
JEUNE (de 13 à 18 ans)	25€
ENFANT (- de 13 ans)	22€
PERSONNEL DE GOLF	26€
SCOLAIRES	Gratuite

→ Tarifs des licences **valables du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2025**

Catégorie de licence	Tarifs min
ADULTE (+25 ans)	77€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	53€
JEUNE (de 13 à 18 ans)	31€
ENFANT (- de 13 ans)	24€

→ Tarifs des licences **« fin de saison » pour l'année 2024**

Catégorie de licence	Tarifs proposés	Frais de gestion
ADULTE (+25 ans)	27€	1,55€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	27€	
JEUNE (de 13 à 18 ans)	17€	
ENFANT (- de 13 ans)	14€	

→ **Frais de gestion** licences restant au club

Type de gestion	Adulte (+de 25 ans)	Autres catégories
CRÉATION	8€	1,55€
RENOUVELLEMENT / REPRISE AVEC CHANGEMENT DE CLUB	4,10€	
RENOUVELLEMENT / REPRISE SANS CHANGEMENT DE CLUB	3€	

TARIFS, COTISATIONS ET REDEVANCES

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale **d'augmenter les tarifs des cotisations et redevances 2024 de 3%** pour faire face à l'inflation :

	Tarifs 2023	Tarifs 2024		Variation 2023 vs 2024
		Hausse de 3%	Proposition	
Cotisation gestionnaire	145 €	149,3 €	149 €	4 €
Cotisation non gestionnaire	150 €	154,5 €	155 €	5 €
Redevance 9 trous et + (Tarifs par tranche de 9 trous)	754 €	776,6 €	777 €	23 €
Autres équipement	316 €	325,4 €	325 €	9 €
Personnes morales agréées	156 €	160,7 €	161 €	5 €

RAPPORT DU TRÉSORIER DE LA FFGOLF

Guillaume Livet

Introduction

Les comptes de l'exercice 2023 se soldent par un excédent de 937 milliers d'euros, supérieur de 611 milliers d'euros à ce que nous avions prévu au budget. Cette bonne performance résulte notamment de la croissance du nombre de licenciés, qui atteint un nouveau record en 2023 (3^e année consécutive de hausse) avec 445 306 licences vendues. Le budget de l'exercice, établi dans un contexte macroéconomique incitant à la prudence, tablait sur une stabilité de l'effectif.

Néanmoins, si la tendance est bonne, la progression annuelle reste relativement modeste (0,76%). Lorsque l'on regarde de plus près l'évolution de notre population de licenciés, on constate que notre socle est extrêmement stable, avec un taux de renouvellement et de reprise de la licence d'environ 91%, tandis que les nouveaux entrants ne représentent que 9% du total. En outre, la catégorie qui progresse le plus est celle des hommes adultes et la moyenne d'âge du licencié tend à s'allonger. Ces constats nous rassurent sur la fidélité des licenciés (et donc sur leur perception de la valeur ajoutée de la licence), mais ils nous incitent aussi à redoubler d'efforts pour élargir l'audience de notre sport.

Les charges d'exploitation sont, quant à elles, globalement contenues dans l'enveloppe budgétaire. Les effets de l'inflation sur la masse salariale et les coûts externes avaient été correctement anticipés et le non-engagement de certaines lignes nous a permis d'absorber quelques dépenses imprévues, notamment la campagne « Golfeurs par Nature » déployée

avant l'été afin d'éclairer le grand public sur l'engagement écologique de notre filière et sa gestion raisonnée de l'eau.

Au Golf National, le résultat de l'année est parfaitement conforme au budget. La progression des ventes de green-fees (notamment sur l'Albatros) et la croissance du chiffre d'affaires du pro-shop ont permis de compenser des recettes d'abonnement inférieures aux attentes et d'absorber la hausse plus importante que prévue de certains postes de charges.

Enfin, le résultat de l'exercice 2023 est favorablement impacté par deux éléments que nous n'avions pas anticipés dans le budget : d'une part, une subvention complémentaire de 120 milliers d'euros obtenue de l'IGF au titre de l'organisation des Championnats du Monde Amateurs 2022 ; d'autre part, des produits financiers sur nos placements de trésorerie qui excèdent de 204 milliers d'euros l'hypothèse budgétaire, en raison du maintien de taux d'intérêt élevés sur l'ensemble de l'année.

L'année 2024 sera évidemment marquée par l'accueil des Jeux Olympiques au Golf National. Dans les comptes de la fédération, cet évènement majeur sera toutefois relativement indolore. En effet, l'indemnité d'occupation du site versée par le Comité d'Organisation Paris 2024 devrait nous permettre de couvrir la perte de recettes et les charges ponctuelles induites par l'évènement, à l'exception des coûts d'hospitalité qui resteront à notre charge.

Par ailleurs, l'Albatros fermera « ses portes » fin octobre pour au moins 18 mois, en raison des travaux de construction de la Ligne 18 qui neutraliseront 3 trous du parcours. La zone

d'entraînement au petit jeu (le Stadium) et le parcours compact (l'Oiselet) seront également fermés. Les négociations en cours avec la Société du Grand Paris nous permettent d'espérer une indemnisation totale des pertes d'exploitation qui résulteront de ces fermetures, ainsi qu'une prise en charge complète des travaux de remise en état de nos installations.

Au niveau fédéral, nous continuerons d'orienter nos investissements humains, technologiques et médiatiques vers les axes stratégiques de la mandature, à savoir l'émergence de champions, le développement de la pratique et la transition écologique de notre sport.

À l'évidence, ces objectifs ne peuvent être atteints sans le concours actifs des clubs. Nous allons donc étoffer les ressources et les services dédiés à ces derniers. Des moyens accrus seront également alloués aux Ligues régionales, qui déploient le projet fédéral dans leurs territoires respectifs.

L'augmentation des recettes fédérales, sous l'effet conjugué des hausses tarifaires et d'une croissance du nombre de licenciés estimée à 1%, nous permettra de financer notre plan d'actions.

Le budget 2024 que nous vous présentons est bénéficiaire, à hauteur de 743 milliers d'euros. L'établissement d'un budget bénéficiaire – et pas seulement à l'équilibre – traduit notre volonté de doter la Fédération des moyens nécessaires pour relever les défis de demain et saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent, par exemple accueillir un autre évènement d'envergure.

Compte de résultat de l'exercice 2023

COMPTE DE RÉSULTAT (en Euros)	2023	2022
Produits fédéraux	24 993 378	23 662 997
Ventes de marchandises et de services	7 881 062	7 978 099
Montant net du chiffre d'affaires	32 874 440	31 641 096
Subventions d'exploitation	1 247 499	1 729 658
Reprises sur provisions et amortissements et transferts de charges	372 473	512 898
Autres produits	42 301	27 827
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 536 713	33 911 479
Achats de marchandises	954 769	951 446
Variations de stocks de marchandises	(58 198)	(132 024)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	294 847	284 827
Variation de stock	(2 168)	37 708
Autres achats et charges externes	11 636 520	12 027 340
Impôts, taxes et versements assimilés	970 943	868 080
Salaires et traitements	8 659 930	7 832 848
Charges sociales	3 991 998	3 568 039
Dotations aux amortissements et provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	1 756 675	1 510 018
Sur actif circulant: dotations aux provisions	472 845	503 379
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	51 415
Subventions aux Ligues	3 365 282	3 303 158
Dotations des épreuves	691 285	918 870
Autres charges	1 486 330	2 907 560
CHARGES D'EXPLOITATION	34 221 058	34 632 665
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	315 655	(721 187)

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	2023	2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	315 655	(721 187)
Produits financiers de participations	71 157	47 469
Autres intérêts et produits assimilés	255 150	49 412
Différences positives de change	0	4 415
Produits nets sur cession de VMP	0	0
PRODUITS FINANCIERS	326 307	101 296
Intérêts et charges assimilées	33 226	37 903
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
Différences négatives de change	635	659
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	38 861	38 561
RÉSULTAT FINANCIER	292 446	62 735
RÉSULTAT COURANT	608 101	(658 452)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	101 711	84 784
Produits exceptionnels sur opérations en capital	518 431	494 559
Reprises de provisions	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	620 141	579 342
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	211 778	71 754
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78 970	640
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	290 748	72 394
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	329 393	506 948
RÉSULTAT NET	937 494	(151 504)

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables
et méthodes d'évaluation énoncés par la législation française en vigueur.

Produits d'exploitation 2023

En K€	2023	2022	Variations	
Licences	21 805	20 015	1 790	9%
Redevances	1 129	1 014	115	11%
Autres produits fédéraux	1 605	1 385	220	16%
Activités annexes ffgolf	3 704	3 264	440	13%
Subventions et autres ffgolf	1 464	1 599	(135)	-8%
Produits d'exploitation ffgolf	29 707	27 277	2 430	9%
Parcours	2 323	2 226	97	4%
Proshop	1 563	1 405	158	11%
Autres	803	650	153	24%
Produits d'exploitation Golf National	4 690	4 281	408	10%
Licences	0	1 249	(1 249)	-100%
Autres produits	20	7	13	184%
Produits d'exploitation Ryder Cup	20	1 256	(1 236)	-98%
Subventions	120	592	(472)	-80%
Partenariats	0	481	(481)	-100%
Autres	0	25	(25)	-100%
Produits d'exploitation WATC	120	1 097	(977)	-89%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	34 537	33 911	625	2%
Recettes licences totales	21 805	21 264	541	3%
Nombre de licenciés	445 306	441 961	3 345	0,8%
Nombre de green-fees - Le Golf National	32 135	33 862	(1 727)	-5%

FFGOLF - PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 29,7 M€ en 2023 contre 27,3 M€ en 2022, soit une augmentation de 9% qui s'explique de la façon suivante :

→ Les recettes **Licences** progressent de 1 790 K€ sous l'effet conjugué de la croissance du nombre de licenciés qui s'établit à 445 306 en 2023 contre 441 961 l'an passé (+0,8%), de l'augmentation tarifaire de 1€ sur les catégories adultes votée par l'Assemblée Générale du 2 avril 2022, et par la réaffectation analytique des produits de licences Ryder Cup sur le périmètre ffgolf.

→ L'augmentation de 115 K€ **des redevances** versées par les clubs reflète deux effets : une hausse tarifaire de 3% pour compenser l'inflation et une augmentation additionnelle (80€ par tranche de 9 tours / 40€ pour les autres types d'équipements) pour financer l'application Platform.Golf.

Ces deux évolutions ont été votées par l'Assemblée Générale du 31 mars 2023.

→ Les **autres produits fédéraux** (principalement les droits d'inscriptions et droits de jeu) augmentent de 16% en raison notamment de la hausse des tarifs sur la période. Le nombre de droits de jeux vendus progresse également pour atteindre 14 339 unités contre 13 503 l'an passé.

→ Les produits des **activités annexes** de 440 K€ correspondent à des refacturations de personnel mis à disposition des organisateurs des Jeux Olympiques 2024. Cette refacturation étant faite sans marge, un montant identique est enregistré dans les charges de personnel.

→ L'évolution des **subventions** reçues est principalement liée à la forte baisse du montant reçu pour l'organisation de l'Open de France.

GOLF NATIONAL – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** augmentent de 408 K€ pour s'établir à 4,7 M€. Les principales raisons sont les suivantes :

→ Le **chiffre d'affaires Parcours** est en hausse de 4% pour s'établir à 2,3 M€. Cette variation résulte d'une présence accrue de notre clientèle internationale sur l'ensemble de l'année et plus particulièrement sur le parcours de l'Albatros. Le bon niveau des ventes de green-fees en volume conjugué à un prix de vente moyen en hausse, ont permis de compenser la baisse de fréquentation des parcours de l'Aigle et de l'Oiselet.

→ Les ventes réalisées par le **Pro-shop** sont en augmentation de 158 K€. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la fréquentation du site et par une hausse du panier moyen.

→ Les **autres produits** (enseignement, practice, partenariats, locations des installations...) augmentent de 153 K€, portés par des volumes plus importants de privatisations de parcours et de locations de voitures.

CHAMPIONNATS DU MONDE AMATEURS PAR ÉQUIPES (WATC) – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** liés à l'accueil des Championnats du Monde 2022 correspondent à une subvention complémentaire obtenue de l'*International Golf Federation* afin de compenser partiellement les pertes constatées l'an dernier au titre de l'organisation de l'épreuve.

Charges d'exploitation 2023

En K€	2023	2022	Variations	
Subventions versées aux Ligues & CD	3 365	3 303	62	2%
Dotations Golf professionnel et Aide aux joueurs	773	998	(266)	-27%
dont ffgolf / Le Golf National	773	823	(91)	-11%
dont Ryder Cup	0	175	(175)	-100%
Achats, charges externes et impôts	15 242	16 865	(1 624)	-10%
dont ffgolf / Le Golf National	15 222	15 358	(137)	-1%
dont Ryder Cup	20	1507	(1 487)	-99%
Salaires et charges	12 652	11 401	1 251	11%
dont ffgolf / Le Golf National	12 652	11 401	1 251	11%
dont Ryder Cup	0	0	0	0%
Amortissements & Provisions	2 230	2 065	165	8%
dont ffgolf / Le Golf National	1 112	865	244	28%
dont Ryder Cup	1 112	1 197	(80)	-7%
	2 230	2 065	165	8%
	0	0	0	0%
TOTAL	34 221	34 633	(412)	-1%
dont ffgolf / Le Golf National	34 201	32 951	1 250	4%
dont Ryder Cup	20	1 682	-1 662	-99%

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 34,2 M€ en 2023 contre 34,6 M€ en 2022.

Les **dotations versées aux Ligues** augmentent de 62 K€. Cette hausse est liée à l'évolution des plans actions mis en œuvre par ces dernières pour déployer sur leurs territoires la stratégie fédérale, notamment en matière de détection des jeunes talents.

Les **dotations versées par la Fédération pour l'organisation d'épreuves professionnelles** sont en baisse de 266 K€ par rapport à 2022. L'arrêt du subventionnement d'un tournoi du Senior Tour (imposé par le contrat Ryder Cup) explique en grande partie cette variation. Les dotations versées pour les épreuves du Challenge Tour représentent près de 50% du montant total de l'année.

Les **achats, charges externes et impôts** baissent de manière significative pour atteindre 15,2 M€ en 2023 contre 16,9 M€ l'an passé. Le contrat Ryder Cup ayant pris fin le 31 décembre 2022, nous avons cessé à la même date de verser aux détenteurs des droits la redevance annuelle de 1,5 M€. Sur les autres périmètres analytiques, la baisse des charges de 0,2 M€ résulte des variations suivantes :

- Non-réurrence des coûts liés à l'organisation des Championnats du Monde amateurs 2022 ;
- Augmentation des coûts de communication pour 0,6 M€ en raison du déploiement de la campagne « Golfeurs par Nature » et de la couverture média des performances de Céline Boutier ;
- Déploiement de nouvelles actions en matière de transition écologique et de développement pour un total de 0,2 M€ ;
- Hausse de 0,2 M€ des charges du Golf National, notamment les achats de marchandises au Pro-shop et les coûts de l'énergie.

Les **charges de personnel** augmentent de 1,3 M€ sous l'effet conjugué des éléments suivants :

- Le recrutement d'une équipe dédiée à l'accueil des Jeux Olympiques 2024, dont le coût (440 K€) est refacturé pour le même montant aux organisateurs (voir commentaire précédent sur les produits d'exploitation) ;
- Le renforcement des effectifs opérationnels et administratifs de la Fédération et du Golf National, notamment dans le cadre de la mise en place des plans d'actions Transition Écologique et Services aux Clubs ;
- Les évolutions salariales des effectifs de la Fédération et du Golf National.

La hausse de 165 K€ des dotations aux **amortissements & provisions** résulte principalement de la mise en service en début d'année de plusieurs outils digitaux (site internet, espace My ffgolf, ffgolf.TV).

Résultats 2023

En K€	2023	2022	Variations	
PRODUITS				
Exploitation ffgolf	29 707	27 277	2 430	9%
Exploitation Le Golf National	4 690	4 281	408	10%
Exploitation Ryder Cup	20	1 256	(1 236)	-98%
Exploitation WATC	120	1 097	(977)	-89%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	34 537	33 911	625	2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(34 221)	(34 633)	412	-1%
Résultat d'exploitation	316	(721)	1 037	144%
Résultat financier	292	63	230	366%
Résultat exceptionnel	329	507	(178)	-35%
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	937	(152)	1 089	-719%

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier 2023 est essentiellement composé des intérêts perçus sur nos placements de trésorerie et des intérêts versés sur les emprunts contractés pour financer les travaux de 2015/2016 et 2020/2021 au Golf National.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel comprend principalement la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat et des produits et charges sur exercices antérieurs.

Bilan au 31 décembre 2023

Actif au 31/12/2023

ACTIF (en Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits et similaires	50 481	48 981	1 500	1 500
Autres	4 479 935	2 531 313	1 948 621	499 822
Immobilisations en cours	194 941	0	194 941	1 453 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencement & aménagement des terrains	16 116 150	9 145 948	6 970 202	7 339 070
Constructions	13 034 559	9 276 716	3 757 843	4 080 917
Inst. Techn. Mat. & Out.	1 798 280	1 519 336	278 944	242 047
Autres	3 719 327	3 069 374	649 952	841 625
Immobilisations en cours	6 720	0	6 720	2 743
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	575 533	1 000	574 533	574 533
Créances rattachées	0	0	0	0
Prêts	44 615	44 615	0	0
Autres immobilisations financières	9 030	0	9 030	10 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	40 029 570	25 637 283	14 392 286	15 045 766
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	545 823	11 919	533 905	485 334
Avances et acomptes	229 194	0	222 194	235 917
Clients et rattachés	3 088 657	115 219	2 973 438	3 344 057
Autres créances	3 542 621	1 626 286	1 916 335	2 591 084
Valeurs mobilières de placement	2 515 150	0	2 515 150	515 150
Disponibilités	6 219 559	0	6 219 559	6 542 533
Charges constatées d'avance	439 848	0	439 848	336 069
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 580 852	1 753 423	14 827 429	14 050 144
TOTAL ACTIF	56 610 422	27 390 707	29 219 715	29 095 910

ACTIF IMMOBILISÉ

Les variations constatées sur les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les développements informatiques de nos outils digitaux (site internet, nouvel espace licencié, nouvelle plateforme de contenus média, et application Platform Golf). L'application kady est portée par notre filiale FFGolf Digital qui refacture à la Fédération les coûts de développement des fonctionnalités à destination des licenciés.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2023 concernent principalement le Golf National, avec l'acquisition de machines d'entretien du terrain, et le changement de la pompe de relevage des eaux usées.

Globalement, la valeur nette de l'actif immobilisé a diminué par rapport à l'an passé car le montant des investissements susvisés est inférieur à la dotation aux amortissements de l'exercice

ACTIF CIRCULANT

Les créances d'exploitation sont globalement en diminution de 1,0 M€ car l'en-cours de l'an dernier comprenait des montants plus importants liés aux contrats de partenariats (échanges marchandises et Championnats du Monde) et aux subventions à recevoir (notamment pour le Centre de Performance du Golf National).

Résultat Net (en K€)	937
Amortissements & Provisions	2 230
Reprise quote part de subvention	-496
Reprise de provisions	-5
Capacité d'auto-financement	2 665
Variation besoin en fonds de roulement	474
FLUX D'EXPLOITATION	3 140
FLUX D'INVESTISSEMENT	- 1 107
FLUX DE FINANCEMENT	-355
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 677
TRÉSORERIE 2021	7 058
TRÉSORERIE 2022	8 735

TRÉSORERIE

La trésorerie de clôture s'élève à 8,7 M€ contre 7,0 M€ à l'ouverture, soit une hausse de 1,7 M€. Cette amélioration résulte des flux d'exploitation positifs de 3,1 M€, qui ont été utilisés pour financer nos investissements de la période pour et nos remboursements d'emprunts à hauteur de 1,1 M€ et 0.3 M€ respectivement.

Passif au 31/12/2023

PASSIF (en Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	7 234 569	7 234 569
Réserve pour projet associatif	210 584	876 454
Report à nouveau	2 571 514	2 057 149
Résultat de l'exercice	937 494	- 151 504
Subventions d'investissement	6 386 259	6 882 637
TOTAL FONDS PROPRES	17 340 420	16 899 304
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	0	0
Provisions pour risques	51 415	51 415
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 415	51 415
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 346 574	2 699 180
Emprunts et dettes financières divers	5 411	8 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	341 564	333 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 848 147	3 350 175
Dettes sociales et fiscales	3 024 400	2 660 931
Dettes sur immobilisations et rattachés	265 635	222 802
Autres dettes	181 009	217 434
Produits constatés d'avance	2 815 139	2 652 614
TOTAL DETTES	11 827 880	12 145 191
TOTAL PASSIF	29 219 715	29 095 910

FONDS PROPRES

Conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Fédération Française de Golf du 31 mars 2023, le résultat de l'exercice 2022 a été affecté comme suit :

→ Affectation du déficit Ryder Cup de 425 806€ à la réserve pour projet associatif ;

→ Affectation du déficit des Championnats du Monde 2022 de 240 063€ à la réserve pour projet associatif ;

→ Affectation du résultat résiduel de +514 365€ au compte de report à nouveau.

Au 31 décembre 2023, les subventions d'investissement non encore reprises en résultat concernent :

→ À hauteur de 795 993€, le grand projet de rénovation du Golf National de 2005 ;

→ À hauteur de 2 978 425€, les travaux réalisés au Golf National pour l'accueil de la Ryder Cup ;

→ À hauteur de 2 611 841€, les travaux de construction du « centre de performance » du Golf National.

Une quote-part de ces subventions est virée chaque année au compte de résultat de l'exercice, en proportion de l'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées (soit 496 378€ pour 2023).

PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31 décembre 2023 concerne un litige déclaré sur l'exercice 2022 avec l'un des prestataires des travaux du centre de performance.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes bancaires sont composées :

→ Du solde d'un emprunt à taux fixe sur 12 ans souscrit en 2021 auprès de la Banque Populaire Rives de Paris afin de financer la part non subventionnée des travaux du centre de performance au Golf National ;

→ Du solde de l'emprunt à taux fixe sur 12 ans souscrit en 2015 auprès de la Société Générale afin de financer les travaux réalisés sur le terrain au Golf National.

DETTES D'EXPLOITATION

La baisse des dettes fournisseurs et comptes rattachés résulte d'un volume d'achats plus faible en fin d'année 2023 par rapport à 2022 (prestations liées au site web fin 2022).

Les dettes fiscales et sociales augmentent de 0,4 M€ en raison notamment d'une provision pour congés payés plus importante.

Les produits constatés d'avance varient d'un exercice à l'autre en fonction du nombre de licences « deux ans » (en réalité 16 mois) vendues en fin d'année.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 937 494€, comme suit :

→ Affectation du résultat des Championnats du Monde de +120 000€ à la réserve pour projet associatif ;

→ Affectation du résultat résiduel de +817 494€ au report à nouveau.

Budget 2024

BUDGET (en K €)	Budget 2024	Réalisé 2023			Budget 2023
	Total	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total	Total
PRODUITS					
Produits d'Exploitation (hors Le Golf National)	31 220	29 827	20	29 847	29 097
Produits d'Exploitation Le Golf National	5 480	4 690		4 690	4 513
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	36 700	34 517	20	34 537	33 610
CHARGES					
Subventions versées	5 233	5 072	0	5 072	4 872
Achats, charges externes et autres charges	15 583	13 276	20	13 296	13 902
Impôts et taxes	992	971		971	895
Salaires et charges sociales	13 015	12 652		12 652	11 971
Dotations, Amortissements et provisions	1 1929	2 230		2 230	2 268
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	36 751	34 201	20	34 221	33 908
Résultat Financier	255	292		292	75
Résultat Exceptionnel	539	329		329	549
EXCEDENT / DEFICIT	743	937	0	937	326

Le budget 2024 prévoit un résultat bénéficiaire de 0,7 M€. La constitution de réserves nous permettra de relever les défis de demain et de saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent, par exemple pour accueillir un nouvel évènement d'envergure.

Sur le périmètre **ffgolf** (hors Le Golf National), nous prévoyons une progression de nos recettes sous l'effet conjugué de l'augmentation de 2 € des tarifs de la licence et d'une croissance de 1% de l'effectif de licenciés. Sur le pôle Communication, nous avons intégré en charges les droits d'acquisition du LPGA et la participation aux frais techniques, ainsi que des frais supplé-

mentaires de communication et média dans le cadre des Jeux Olympiques. Des moyens supplémentaires seront déployés pour la transition écologique dans les domaines du traitement des sols et de la Responsabilité Sociétale des Organisations. Enfin, nous reconduirons et renforcerons notre accompagnement financier auprès des clubs pour la mise en œuvre de projets de prospection de nouveaux golfeurs.

Au **Golf National**, nous prévoyons une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 10% par rapport à 2023. Plusieurs évènements viendront perturber l'exploitation du golf avec l'accueil des Jeux Olympiques (fermeture de mi-juillet à mi-août),

l'organisation de l'Open de France mi-octobre, et la fermeture d'une partie du site (parcours de l'Albatros et de l'Oiselet, zone d'entraînement au petit jeu) pour les travaux de la Ligne 18 à partir de fin octobre et pour une durée d'au moins 18 mois. Le budget 2024 intègre également des indemnités à recevoir au titre de l'occupation du site pendant les Jeux Olympiques et des pertes d'exploitation liées aux travaux de la Ligne 18.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la Fédération française de golf,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Française de Golf relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de Opinion

• RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé,

selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821 55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Alexandre Chrétien

Le Commissaire aux comptes
ERNST & YOUNG et autres

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'Assemblée Générale de la Fédération française de golf,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Alexandre Chrétien

Le Commissaire aux comptes
ERNST & YOUNG et autres

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FFGOLF

En 2022, le golf a fait l'objet d'assauts de la part de certains activistes et s'est retrouvé dans le collimateur de la sphère médiatique.

Heureusement la saison 2023 a été plus sereine et nous a permis de déployer nos moyens en direction du développement de notre sport.

Le travail de fond accompli par les élus de la Fédération, ses bénévoles, ses équipes internes et ses consultants a produit des effets positifs sur la perception que peuvent avoir les acteurs politiques, les rédactions et le grand public de nos activités. À force de pédagogie, d'efforts de conviction, de présence sur la scène médiatique, de rendez-vous dans les cabinets ministériels, de participation aux Commissions d'enquêtes parlementaires, nous avons permis au golf de marquer des points dans les esprits de tous.

Si une infime minorité constituée d'irréductibles dogmatiques peine à regarder le golf tel qu'il est, c'est-à-dire une formidable activité sportive, ouverte à tous, riche de nombreuses vertus y compris dans les dimensions santé et écologique, une très grande majorité de la population française a changé de regard sur notre pratique.

Nous voulons croire que la campagne de communication de grande ampleur *Golfeurs par nature*, que nous avons déployée dans de nombreux titres de presse nationale, a continué de faire évoluer favorablement la perception que les Français peuvent avoir de notre sport. Les budgets significatifs investis par la ffgolf en termes d'achats d'espaces dans les médias ainsi que sur le registre des relations presse ont eu un impact très positif sur la compréhension que les acteurs publics, les médias et le grand public ont de l'entretien des parcours. Nous poursuivrons dans

les années à venir nos efforts de pédagogie, avec l'aide des partenaires incontournables que sont à l'échelle nationale le Muséum national d'Histoire naturelle, et le Royal & Ancient, au niveau international.

En 2024, nous allons poursuivre nos actions initiées, depuis plus de deux décennies, en matière de transition écologique.

Nous comptons notamment permettre aux clubs d'accéder plus facilement à l'utilisation des eaux usées traitées et de manière générale aux eaux dites non-conventionnelles (récupération, ruissellement...). Grâce à notre engagement, conjugué à celui d'autres sports avec lesquels nous avons travaillé de concert, la réglementation dans ces domaines a évolué récemment, en faveur d'une utilisation rendue plus accessible, comme c'est notamment le cas en Espagne ou dans d'autres pays du globe. Cet assouplissement de la réglementation corrélée à la signature de conventions avec des Agences de l'Eau, favorisera l'engagement de travaux de rénovation des systèmes d'irrigation des clubs de golf.

De même, nous œuvrons auprès des acteurs institutionnels afin de préserver la capacité des clubs à avoir recours de manière aussi ciblée et ponctuelle que possible, à des traitements phytosanitaires pour certaines maladies spécifiques qui affectent les gazons sportifs, lorsqu'il n'existe pas de solution alternative. Nous continuerons d'ailleurs à mobiliser dans les années à venir des moyens importants sur les volets formation et recherche afin de pouvoir se passer des produits phytosanitaires dans l'entretien de nos parcours, sans sacrifier la qualité des surfaces de jeu.

Des expériences de conversion de flores, consistant à utiliser des graminées moins avides en eau et plus résistantes aux maladies sont déjà en cours. Je salue le travail collaboratif des experts, des acteurs de terrain et des scientifiques qui nous aident dans ces domaines. Je remercie également Rémy Dorbeau, Président de l'AGREF qui nous apporte une grande contribution sur ces sujets aussi ardues que sensibles.

Au-delà des actions portées par la ffgolf, ce sont les efforts conjugués de tous les acteurs de la filière, qui servent la cause du golf au quotidien et alimentent sa progression.

Véritables catalyseurs de cette dynamique positive, les joueuses et les joueurs français, nous ont offerts une saison sportive remarquable.

Je ne reviendrai pas en détail dans mon Rapport moral sur les nombreuses performances des talents français qui se sont exprimés sur les circuits amateurs et professionnels. Les résultats les plus saillants sont présentés dans les Rapports sportifs figurant dans ce document. Toutefois, je tiens à souligner une nouvelle fois le niveau de performance atteint par Céline Boutier en 2023. Ses résultats qui dépassent nos frontières, constituent une source d'inspiration pour la future génération de championnes et champions, tout en donnant un véritable coup de projecteur sur notre sport, contribuant ainsi à son essor.

Jamais, une golfeuse ou un golfeur français ne s'était hissé à la 3^e place du classement mondial professionnel, comme a su le faire Céline notamment grâce à sa victoire historique en Majeur à Évian.

Céline Boutier écrit l'histoire de notre sport. Nous la félicitons et lui sommes reconnaissants de montrer par sa force mentale, son humilité, et son professionnalisme ce que le golf français a de meilleur. Le golf français n'est frappé d'aucune malédiction. Les performances de Céline Boutier, de Victor Perez, ou plus récemment de Matthieu Pavon, victorieux sur le PGA Tour, en attestent. À force de travail méthodique et faisant preuve d'abnégation, les joueuses et joueurs élites progressent dans la hiérarchie mondiale amateur ou professionnelle. Bien sûr, en bons supporters que nous sommes, nous en voulons toujours plus. Je partage avec vous ce désir insatiable de succès pour nos meilleurs représentants.

Le projet sportif d'excellence que nous portons vise précisément à contribuer à l'émergence de champions français s'installant durablement dans le Top 20 mondial.

Je souhaite rendre hommage aux acteurs de terrains que vous êtes, aux pros et aux bénévoles, à notre staff technique, sous le management de Maitena Alsuguren, qui retroussent leurs manches tous les jours et croient autant que moi aux chances de succès du golf français, au plus haut niveau.

En 2022, le nombre de licenciés avait atteint un record. Il en est de même en 2023 avec un nombre de licenciés qui aura culminé en décembre dernier à plus de 445 000 licenciés.

Ce succès est celui de tous les clubs et de l'ensemble des acteurs de la filière. Je tiens au nom de toutes les équipes fédérales à vous en féliciter et à vous en remercier chaleureusement.

Cependant, je crois pouvoir dire que nous ne saurions tous nous satisfaire d'un taux de croissance qui s'est apprécié d'un peu moins d'1% entre 2022 et 2023. Nous devons faire mieux et notamment sur les jeunes.

En effet, si les statistiques de croissance du nombre de nos joueurs adultes restent assez dynamiques, celles des catégories jeunes peinent à décoller. Vous m'avez déjà entendu insister sur ce sujet lors de précédentes prises de parole. Les raisons identifiées de ce développement au ralenti du golf des jeunes sont simples à énoncer : l'accès de jeunes joueurs au jeu sur le parcours, en partie amicale et en compétition encore trop rare est pourtant essentiel. C'est le principal vecteur de motivation pour les enfants. Cette pratique sur le parcours doit être organisée au sein de chaque club en réservant des créneaux de départs, notamment le week-end, pour les juniors.

Les dispositifs lancés récemment, tels que le Challenge des Écoles de Golf, les Juniors Series, ou encore le ffgolf Junior Pass ont vocation de permettre à chaque club de stimuler la pratique des plus jeunes. Je compte sur l'engagement des dirigeants que vous êtes pour implémenter ces outils au sein de vos clubs.

En parallèle, conscients du fait que la majorité des joueurs qui font vivre économiquement nos clubs sont des adultes, nous continuerons à déployer les programmes qui ont fait leurs preuves tels que le Pacte d'Accompagnement Club et le plan de formation professionnelle continue qui y est associé.

De plus, en 2024, sous la conduite de notre Direction Relations et Développement Clubs, nous intensifierons notre programme de soutien aux opérations de prospection locale mises en

œuvre par vos clubs. Un budget additionnel de 150 K€ sera dédié à cette opération.

2023 aura également été l'année d'une importante réforme statutaire.

Par un taux d'approbation massif dépassant les 90%, vous vous êtes exprimés favorablement sur les dispositions qu'avec le Comité Directeur, nous avons soumises à vos suffrages. Celles-ci concernaient la mise en conformité des statuts de la ffgolf avec les nouvelles dispositions du Code du Sport, et l'élargissement de la base électorale en permettant désormais aux représentants des golfs commerciaux (propriétaires et directeurs) de participer à la vie démocratique de la ffgolf.

Ce vote vous honore. Transcendant d'anciennes oppositions ou postures qui semblaient dépassées, cette ouverture doit être le ciment du succès de tous les acteurs de notre filière, dans tous les territoires et la déclinaison, actuellement en cours, de cette réforme statutaire au sein de nos Ligues et Comités territoriaux / départementaux en constitue une nouvelle étape. Comme c'était déjà le cas dans d'autres disciplines majeures telles que l'équitation et le ski, cette évolution doit permettre de renforcer la coopération impérative au sein du club et complémentaire entre les acteurs commerciaux et associatifs, au service du développement de notre sport.

Avant d'ouvrir un nouveau chapitre de ce Rapport moral dédié au Golf National, je tiens ici à remercier en votre nom Gilles Paris, Vice-Président de la Fédération, Aurélien Didier, Directeur Relations et Développement Clubs, Basile Lenoir, Directeur Juridique et Vie Fédérale et Olivier Garcia, Responsable Juridique, ainsi que leurs équipes pour la qualité du travail qu'ils ont réalisé dans ces domaines.

Le Golf National continue de prendre du galon en ajoutant à son tableau de chasse, l'accueil des épreuves olympiques de golf 2024.

Nous pouvons être collectivement très fiers de disposer sur notre sol d'un équipement unique au monde qui pourra se targuer d'avoir accueilli successivement, un Open national professionnel, les Championnats du Monde amateurs par équipes, la Ryder Cup et les JO ! Rompues à l'accueil des grands événements sportifs, nos équipes œuvrent aux côtés du Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 et de la Fédération Internationale de Golf dans le but d'offrir aux joueuses, aux joueurs et aux spectateurs un parcours d'exception. Les préparatifs sont en bonne voie et nous portons désormais notre regard vers les enjeux sportifs d'un tel événement. Céline Boutier fait figure de porte-drapeau de notre équipe olympique qui sera composée de nos deux ressortissants masculins et féminins les mieux classés au classement olympique de l'IGF. Nous souhaitons le meilleur à nos 4 représentants tricolores, et leur donnons rendez-vous sur le podium pour faire retentir la Marseillaise !

Comme nous l'avions déjà évoqué lors de précédentes Assemblées Générales, le parcours de l'Albatros devra malheureusement fermer, à compter de novembre 2024, juste après avoir accueilli l'Open de France, pour une durée de 18 mois. Cette fermeture programmée trouve son origine dans l'implantation de la Ligne 18 du métro, construite par la Société du Grand Paris, en partie sur notre site. Nous comptons mettre à profit cette période pour en rénover certaines parties (berges des lacs, locaux de maintenance...) et faire évoluer le tracé des trous n° 4 et 5.

Le coût des travaux consécutifs à l'implantation de la Ligne 18 que nous aurons à subir, ainsi que

les pertes d'exploitation occasionnées, seront couverts par la Société du Grand Paris.

Dès 2030, le Golf National sera accessible en métro, puisque la nouvelle gare sera construite à quelque 600 mètres du tee du 1 !

Étant un peu frustrés de devoir fermer notre parcours phare à l'issue d'une saison sportive 2024 particulièrement riche, la perspective de sa réouverture nous encourage à faire nôtre la maxime « **Le succès est un édifice bâti sur la patience** » !

Le parcours de l'Aigle, éloigné de la zone de travaux, restera ouvert et sera particulièrement choyé par nos équipes pour satisfaire sa fidèle clientèle. Je sais pouvoir compter sur le sérieux et l'engagement de notre équipe au Golf National, emmenée par leur excellent Directeur Philippe Pilato, pour relever ce nouveau défi.

Avant de conclure, je vous propose de mettre le cap sur 2024.

L'accueil des épreuves olympiques de golf au Golf National sera sans nul doute le point d'orgue de la saison sportive qui démarre.

Comme évoqué précédemment, une partie de notre équipe de Levallois interviendra sur l'organisation sportive de l'épreuve aux côtés de la Fédération Internationale, tandis que le staff du Golf National sera mobilisé sur la préparation du parcours et des zones d'entraînement. La gestion événementielle demeure à la charge du Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 (billetterie, logistique, sécurité, transports...).

En matière de communication, nous ferons notre maximum pour que les médias nationaux et internationaux braquent leurs projecteurs sur notre discipline. Nous avons toutefois conscience

que le golf est encore en France un petit poucet parmi les sports olympiques. Autrement dit, la retransmission du dernier tour des tournois sur France Télévisions (acquéreurs des droits télévisuels) n'est pas acquise ! Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour conférer aux exploits de nos sportifs la plus large audience. Une médaille française constituerait sans nul doute un atout de poids dans cet objectif.

L'accueil de l'Open de France soutenu par un nouveau partenaire titre, FedEx, au Golf National du 10 au 13 octobre sera également un des temps forts de la saison.

Enfin, nous continuerons d'enrichir notre offre de contenus. **À travers un partenariat avec le Groupe l'Équipe, la ffgolf a fait l'acquisition des droits de retransmissions du LPGA Tour, pour les saisons 2024 et 2025.** Vous aurez ainsi l'occasion de suivre gratuitement, sur notre plateforme ffgolf.tv, les performances de Céline Boutier, Perrine Delacour et Agathe Laisné, nos trois Françaises membres du prestigieux circuit féminin américain.

La ffgolf a pour principale mission de développer le golf en France. La participation à l'acquisition des droits de diffusion aux côtés du groupe L'Équipe et du Journal du Golf nous a semblé constituer une formidable opportunité de promouvoir le golf féminin auprès du plus grand nombre à un moment particulièrement propice. L'intérêt croissant pour les résultats de Céline Boutier et la perspective des Jeux Olympiques constituent des leviers puissants pour exposer plus largement notre discipline et susciter des vocations, ce qui reste ma priorité pour continuer à faire grandir le golf en France.

Après quelques craintes fin 2022, pour la plu-

part liées aux attaques à la fois politiques, mais aussi sociologiques, l'année 2023 restera aussi comme une année record. Nos partenaires historiques dont certains ont manifesté certaines interrogations quant au sens de soutenir une fédération dans le viseur de certains politiques, ont tous continué à nous faire confiance. Certes il a fallu faire preuve de pédagogie pour leur communiquer des données objectives et leur démontrer l'étendue de nos engagements. Tous, BMW, Rolex, Lacoste, Areas, Bouygues, Sisley, Ping, Hertz nous ont renouvelé leur confiance. Tandis que d'autres nous ont rejoints. Je pense tout particulièrement à la Banque Palatine, qui s'est engagée pour 3 ans en tant que partenaire officiel et qui comble amplement le départ de notre ancien partenaire bancaire. Citons également GN Hearing qui a fait le choix de nous accompagner.

Je ne voudrais pas oublier les annonceurs que notre offre digitale continue de séduire et qui communiquent à travers nos outils digitaux (site web et applicatifs). Enfin de nombreux acteurs à l'image de Bang & Olufsen, Jura, Beachcomber sont venus enrichir notre portefeuille, attirés par la qualité de notre offre tant digitale, que marketing mais aussi événementielle. C'est aujourd'hui une véritable source de revenus pour la Fédération.

Sans nos campagnes de communication active, que ce soit en termes tant de recrutement de nouveaux joueurs que de soutien aux différentes opérations découverte menées par les clubs, cet attrait fédéral ne pourrait pas s'exprimer pleinement. Ainsi, tout au long de l'année nos campagnes ont eu pour objectif principal de créer du trafic de nouveaux golfeurs dans les clubs. De plus en plus digitaux nos plans médias nous permettent un ciblage fin de nos audiences et particulièrement pertinent pour toujours plus d'efficacité.

Au-delà de ces prises de parole en lien avec le développement de la pratique, nous avons mené une campagne nationale inédite sous la forme de manifeste rappelant que le golf est un sport vertueux et respectueux de la nature. En collaboration avec Publicis, notre agence conseil, nous avons imaginé un visuel fort, *Golfeurs par nature*, qui non seulement appelait à Jouer dans la nature, la respecter mais qui rétablissait aussi la vérité des chiffres relatifs à la consommation en eau, l'entretien des parcours et la biodiversité des golfs, pour contrer ceux, souvent faux, avancés par les médias. Cette campagne de grande envergure, presse, digital et réseaux sociaux a grandement contribué à nous donner une véritable image de sport de nature responsable. Nous nous efforcerons de la conserver en mettant l'accent en 2024 sur un axe plus sportif, Jeux Olympiques obligent !

Je veux conclure ce rapport moral, qui est le dernier de la mandature actuelle, en adressant mes plus chaleureux remerciements à de nombreuses personnalités qui jouent un rôle incontournable dans l'essor que connaît actuellement le golf dans l'ensemble des territoires.

À l'image d'une filière professionnelle structurée et compétente, l'unité de tous les groupements aux côtés de la Fédération, a permis au golf français de renouer avec la croissance, malgré la pandémie et les attaques souvent injustes dont notre sport a fait l'objet. Merci à Yves Rochereau, Président du GFGA, Laurent Boissonnas, Président du GEGF, Rémy Dorbeau, Président de l'AGREF, Éric Douennelle, Président de PGA France, Édouard Tuffier, Président de FGE, ainsi qu'aux administrateurs de ces organisations professionnelles, pour leur soutien et leur engagement, de tous les instants, au service du golf.

Merci à l'ensemble des membres du Comité Directeur, aux Ligues, Comités territoriaux et départementaux et à leurs Présidentes et Présidents, aux arbitres, aux bénévoles œuvrant à la Fédération et dans toute la France, pour le travail de fond qu'ils effectuent en déployant le projet fédéral dans l'hexagone et les territoires ultramarins.

Merci aux clubs et à l'ensemble de leurs acteurs, Présidentes et Présidents de club, Directrices et Directeurs, membres des équipes d'accueil, enseignantes et enseignants, greenkeepers et équipes de terrain, et bénévoles qui mettent le pied à l'étrier aux nouveaux golfeurs et organisent la pratique de toutes les catégories de joueurs.

Enfin, au nom de Christophe Muniesa ainsi qu'en mon nom, j'adresse mes plus sincères félicitations aux équipes salariées de la Fédération et du Golf National, pour le travail formidable qu'elles accomplissent, avec enthousiasme et professionnalisme.

Si le golf français progresse et poursuit sa mue, c'est à vous tous que nous le devons. Nous sommes sur la bonne voie, mais il nous reste beaucoup à accomplir pour offrir à notre sport la place qu'il mérite au sein de la société française et notamment dans le cœur des plus jeunes.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour œuvrer en ce sens.

Pascal Grizot

Président de la Fédération française de golf



ffgolf[®]

www.ffgolf.org